

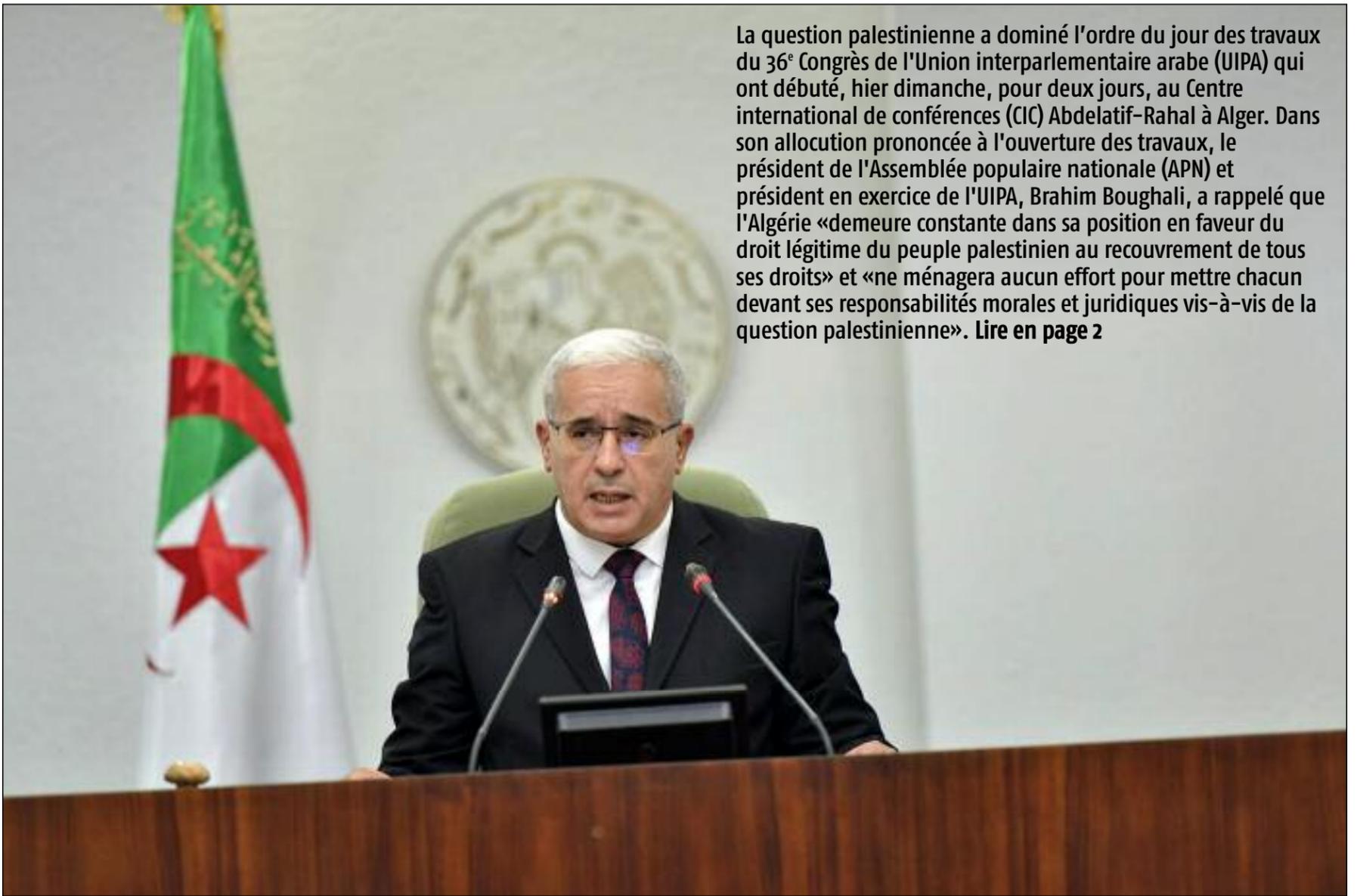


Le terrorisme routier se poursuit !

Page 4

36^E CONGRÈS DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE ARABE EN TÊTE DE L'ORDRE DU JOUR, LA QUESTION PALESTINIENNE

La question palestinienne a dominé l'ordre du jour des travaux du 36^e Congrès de l'Union interparlementaire arabe (UIPA) qui ont débuté, hier dimanche, pour deux jours, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger. Dans son allocution prononcée à l'ouverture des travaux, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et président en exercice de l'UIPA, Brahim Boughali, a rappelé que l'Algérie «demeure constante dans sa position en faveur du droit légitime du peuple palestinien au recouvrement de tous ses droits» et «ne ménagera aucun effort pour mettre chacun devant ses responsabilités morales et juridiques vis-à-vis de la question palestinienne». Lire en page 2



© Photo : D.R

RÔLE ÉMINENT DE L'ALGÉRIE EN FAVEUR DE LA CAUSE PALESTINIENNE Les membres du Comité exécutif de l'UIPA unanimes

Page 2

SYNDICATS ARABES DU PÉTROLE,
DE LA CHIMIE ET DES MINÉRAIS



Imad Hamdi lance un appel au profit de la cause palestinienne

Page 3



REPRÉSENTANT
DU PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE
Faid à Nairobi pour participer aux Assemblées annuelles de la BAD

Page 2

ENERGIE

Arkab met en avant le soutien de son secteur aux Start-ups et aux projets innovants

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a mis en avant, samedi à Alger, le soutien de son secteur aux Start-ups et aux porteurs de projets innovants, réaffirmant la détermination de son département à leur apporter toute l'aide nécessaire en vue de construire un tissu économique diversifié et pérenne. S'exprimant à l'ouverture des travaux d'une Journée d'étude sur l'innovation dans le secteur de l'énergie et des mines, avec la participation du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, M. Arkab a indiqué que les possibilités d'investissement qu'offre le secteur de l'énergie en Algérie étaient «très prometteuses»

ONSC

Nécessité de parvenir à la stabilité et au développement économique dans le continent africain

Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Nouredine Benbrahem a souligné, samedi à Alger, la nécessité d'œuvrer en faveur de la sécurité, de la paix, de la stabilité et du développement économique durable en Afrique. Dans son allocution lors d'une rencontre organisée à l'occasion de la «Journée de l'Afrique» (25 mai), coïncidant avec le 61^{ème} anniversaire de la création de l'Organisation de l'Unité africaine (actuellement Union africaine), sous le thème «Education et enseignement, socle du développement», M. Benbrahem a souligné la nécessité de «conjuguer les efforts africains pour parvenir au développement socio-économique et culturel du continent et explorer de nouveaux mécanismes modernes pour faire face aux différents défis de l'heure».

DÉCÈS DE ZAHIR MEHDAOUI

Condoléances de la DG de la Communication à la Présidence de la République

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté, hier dimanche, ses sincères condoléances suite au décès du directeur de la publication du quotidien L'Express Zahir Mehdaoui, après une longue maladie. «La Direction générale de la Communication à la Présidence de la République a appris, avec une profonde affliction, le décès du journaliste Zahir Mehdaoui, directeur de la publication du quotidien L'Express, des suites d'une longue maladie», lit-on dans le message de condoléances.

36^e Congrès de l'Union interparlementaire arabe

En tête de l'ordre du jour, la question palestinienne

La question palestinienne a dominé l'ordre du jour des travaux du 36^e Congrès de l'Union interparlementaire arabe (UIPA) qui ont débuté, hier dimanche, pour deux jours, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger.

Dans son allocution prononcée à l'ouverture des travaux, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et président en exercice de l'UIPA, Brahim Boughali, a rappelé que l'Algérie «de meure constante dans sa position en faveur du droit légitime du peuple palestinien au recouvrement de tous ses droits» et «ne ménagera aucun effort pour mettre chacun devant ses responsabilités morales et juridiques vis-à-vis de la question palestinienne». Il a souligné que «la situation actuelle est la résultante du déni de ce droit légitime par la communauté internationale et des pratiques de l'entité sioniste, qui jouit d'un soutien et d'une impunité totale dans un contexte marqué par un déséquilibre qui entrave le multilatéralisme et l'éloigne de son rôle véritable». L'Algérie, en tant que membre non-permanent du Conseil de Sécurité des Nations unies, «n'a ménagé et ne ménagera aucun effort pour mettre chacun devant ses responsabilités morales et juridiques vis-à-vis de la Palestine



■ Boughali a souligné que les sacrifices du peuple palestinien avec ses innombrables martyrs ont «fait basculer les équilibres, éveillé les consciences et mis à nu la barbarie de l'entité sioniste et son mépris pour toutes les valeurs et les lois». (Photo:DR)

et de son peuple, et pour faire appliquer les résolutions onusiennes qui garantissent le droit des Palestiniens à l'établissement de leur Etat indépendant avec El Qods comme capitale», a ajouté Brahim Boughali. Il a, à cette occasion, salué «la décision historique de l'Assemblée générale de Nations unies, qui a voté pour l'admission de l'Etat de Palestine en tant que Membre de plein droit de l'ONU, suivie de la décision de la Cour internationale de justice (CIJ) ordonnant l'arrêt immédiat de l'offensive», assurant, par là même, que l'Algérie «continuera à mobiliser l'appui nécessaire pour atteindre son objectif

pleinement et mettre fin à l'impunité pour les crimes commis à l'encontre du peuple palestinien, ses symboles et son histoire». Il a également dénoncé «la politique de deux poids deux mesures et le mépris pour le droit international et la légalité», qui sont, a-t-il dit, «monnaie courante», souhaitant que ce Congrès soit «l'occasion de revigorer l'action parlementaire arabe commune en faveur de la paix et du développement pour relever les défis régionaux et internationaux qui se posent à notre nation». «Le peuple palestinien est en proie à des bombardements barbares et des massacres de civils sans défense mas-

mis par l'entité sioniste, dont les crimes n'épargnent rien ni personne, et ce, dans le cadre du plan sioniste visant la liquidation de la cause palestinienne, la destruction des fondements de la vie à Ghaza et le déplacement forcé de sa population, tandis que le Conseil de sécurité reste otage du droit de veto», a-t-il déploré. Et de souligner que les sacrifices du peuple palestinien avec ses innombrables martyrs ont «fait basculer les équilibres, éveillé les consciences et mis à nu la barbarie de l'entité sioniste et son mépris pour toutes les valeurs et les lois», soutenant que «les Parlements arabes doivent désormais se mettre au diapason de l'élan international et faire prévaloir l'intérêt national sur toute autre considération». Brahim Boughali a, par ailleurs, appelé de ses vœux «la fin des divisions qui retardent le recouvrement des droits nationaux palestiniens», souhaitant que ce Congrès «contribue au renforcement de l'entente arabe et à la relance des mécanismes d'action commune, aboutisse à une position unifiée en faveur de la cause juste du peuple palestinien et mobilise les forces vives pour relever les défis qui se posent à nous». Les participants à ce 36^e Congrès qui se tient à l'invitation du président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et président en exercice de l'UIPA, Brahim Boughali, ont discuté de la situation actuelle dans le monde arabe et de la cause palestinienne sur fond de guerre de génocide que subit le peuple palestinien, notamment dans la bande de Ghaza, depuis le 7 octobre 2023.

A l'ordre du jour du Congrès figurent la restructuration des

Représentant du président de la République Faid à Nairobi pour participer aux Assemblées annuelles de la BAD

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, se rendra à Nairobi (Kenya), en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour participer aux Assemblées annuelles 2024 du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), qui se tiendront du 27 au 31 mai courant, a indiqué avant-hier samedi un communiqué du ministère.

L'événement de cette année marque le 60^{ème} anniversaire du Groupe de la BAD et a pour thème «Transformer l'Afrique: le Groupe de la Banque africaine de développement et la réforme de l'architecture financière mondiale», explique la même source.

Aussi, en sa qualité de Gouverneur de la BAD pour l'Algérie, M. Faid dirigera, par ailleurs, une délégation de son département ministériel pour participer à une série de réunions et d'événements de haut niveau, a fait savoir le communiqué. Au programme, figure notamment la Session du Conseil des Gouverneurs, qui sera dédiée à l'examen et l'approbation du bilan de la BAD, à l'adoption des états financiers et des rapports annuels, et aux discussions sur les priorités stratégiques de la Banque. Le programme prévoit également le dialogue des Gouverneurs qui offre une plate-forme de dialogue avec le président et la haute direction de la Banque sur des questions d'importance stratégique pour le Continent et la Banque, souligne le ministère, expliquant que cette année, le dialogue portera essentiellement sur le rôle de la Banque dans la mobilisation du secteur privé dans le contexte de l'agenda de réformes des BMD, et sur la manière d'améliorer la facilitation du secteur privé en vue d'une croissance inclusive et durable en Afrique.

commissions permanentes et la tenue de séances de travail et de réunions de la commission Palestine, de la commission des affaires sociales, de la femme et de l'enfant et de la commission des affaires politiques et des relations parlementaires.

Samedi, au terme des travaux de la 34^e session du Comité exécutif de l'UIPA, tenus samedi sous la présidence de Brahim Boughali, les membres du Comité exécutif ont été unanimes quant au «rôle éminent de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne, notamment au Conseil de sécurité des Nations unies».

Lakhdar A.

Rôle éminent de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne

Les membres du Comité exécutif de l'UIPA unanimes

Les membres du Comité exécutif de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), ont été unanimes, avant-hier samedi lors de leur 34^{ème} session tenue au Centre international de conférences (CIC) «Abdelatif-Rahal» (Alger), sur le rôle éminent de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne, notamment au Conseil de sécurité de l'ONU.

Dans une déclaration à la presse, le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et représentant de l'Algérie à l'UIPA, Moussa Kharfi a indiqué que la participation à cette session était «intense», et l'ordre du jour «riche», affirmant que la cause palestinienne dominait les débats. Dans ce cadre, les majeures initiatives en faveur de la cause palestinienne au niveau international ont été mises en avant, dont la reconnaissance de l'Etat de Palestine par trois pays européens (l'Espagne, l'Irlande et la Norvège), a-t-il ajouté, affirmant qu'au vu des changements dans les mentalités européennes et internationales concernant les massacres perpétrés dans les territoires palestiniens, «nous devons, nous acquitter de notre rôle en tant qu'Arabes, et ne pas nous contenter des données pour condamner ce que subit le peuple palestinien».

Les membres du Comité exécutif ont été unanimes quant au rôle algérien «éminent en faveur de la cause palestinienne», d'autant que l'Algérie a mis

son expérience et ses capacités en tant que membre non-permanent au Conseil de sécurité de l'ONU au service de la cause palestinienne, a souligné M. Kharfi. «L'Algérie considère la cause palestinienne comme sa cause centrale, car le peuple algérien avait souffert de la colonisation et il est conscient que la libération de la terre exige un prix fort», rappelant à cet égard les massacres du 8 mai 1945 qui ont fait 45.000 chahids en une seule journée. Et d'ajouter que «la cause palestinienne se trouve dans les cœurs des Algériens, comme l'a toujours affirmé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune». Dans le cadre de la réorganisation des commissions spéciales relevant du Comité exécutif, il a expliqué que seule la Commission du Prix d'excellence parlementaire arabe a été maintenue.

Le Secrétaire général (SG) de l'UIPA, Fayez Al Shawabkeh, a déclaré à la presse que les travaux ont été marqués par «un dialogue franc» et ont porté sur plusieurs questions relevant des compétences des trois commissions qui se réuniront demain pour soumettre les recommandations aux travaux de la 36^{ème} Conférence de l'UIPA, soulignant que toutes les recommandations qui feront, dimanche, l'objet des discussions des présidents des parlements arabes, ont été unanimement approuvées.

Djamila Sai

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Syndicats arabes du pétrole, de la chimie et des minerais : Imad Hamdi lance un appel au profit de la cause palestinienne

Le Secrétaire général des syndicats arabes du pétrole, de la chimie et des minerais Imad Hamdi a appelé, samedi à Oran, les syndicats du monde arabe à unifier et intensifier leurs efforts auprès des organisations internationales actives sur le terrain en soutien à la cause palestinienne, dont le peuple, en particulier dans la bande de Ghaza, est victime d'un génocide de la part de l'ennemi sioniste.

M. Hamdi a déclaré dans son intervention, lors du cinquième Congrès de la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de la chimie, affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), que son syndicat «rejette la politique de déplacement forcé à laquelle les habitants de Ghaza sont soumis, dans un plan visant à liquider la cause palestinienne».



■ M. Hamdi a salué les relations entre l'Algérie et son pays, l'Egypte, dans tous les domaines, qu'il a qualifiées d'«enracinées dans les profondeurs de l'histoire». (Photo : D.R)

Il a ajouté : «Nous saluons la position de l'Union générale des travailleurs algériens, qui lutte en faveur de la cause palestinienne. Nous attendons avec impatience la coopération syndicale dans tous les domaines et forums arabes et internationaux pour soutenir nos frères palestiniens, en mobilisant les organisations internationales compétentes pour qu'elles assument leurs responsabilités contre l'agression sioniste et œuvrent pour mettre fin à l'occupation et à sa tyrannie contre les travailleurs arabes dans les territoires occupés». Dans le même contexte, l'orateur a souligné la nécessité pour les syndicats internationaux de «faire pression sur l'ennemi pour qu'il facilite le passage de l'aide internationale vers la bande de Ghaza, dont les habitants sont soumis

aux formes les plus horribles de privation et de famine». A propos du Congrès, le Secrétaire général des syndicats du pétrole, de la chimie et des minerais a souligné que la Fédération algérienne des travailleurs du pétrole, du gaz et de la chimie est «un exemple à suivre en tant que membre actif de l'Union arabe», soulignant son rôle efficace dans «le renforcement de l'action commune pour faire face aux défis à tous les niveaux». D'autre part, M. Hamdi a salué les relations entre l'Algérie et son pays, l'Egypte, dans tous les domaines, qu'il a qualifiées d'«enracinées dans les profondeurs de l'histoire». Il a, à cet égard, souligné l'augmentation du volume des échanges commerciaux entre les deux pays, qui est «le résultat des

directives des Présidents des deux pays, M. Abdelkader El-Bachouch et Abdelmadjid Tebboune, et de leur volonté de développer les relations entre les deux pays dans tous les domaines». Pour rappel, le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, Omar Takdjout, le Secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de la chimie, Hamou Touharia, deux représentants des ministères de l'Energie et des Mines, de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, un représentant du Président-directeur général du Groupe Sonatrach, des responsables des syndicats arabes et africains, ainsi que des autorités de la wilaya d'Oran étaient présents au Congrès.

Djamila Sai

BRÈVE

Congrès de la FNTPGC: L'Algérie avance à pas sûr vers une économie diversifiée

Le représentant du ministre de l'Energie et des Mines, Rachid Nadhir a déclaré, samedi à Oran, que l'Algérie avance à pas sûr «vers une économie forte et diversifiée». Dans l'allocution qu'il a prononcée lors du 5^{ème} Congrès de la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de la chimie (Fntpgc), affiliée à l'UGTA, M. Nadhir a affirmé que «les pouvoirs publics œuvrent inlassablement à mettre les travailleurs du secteur de l'Energie dans les meilleures conditions, afin de relever le défi auquel fait face l'économie nationale». Il a ajouté que «pour que le défi soit relevé, il faut gagner le challenge de la continuité pour atteindre le leadership à l'échelle internationale dans le domaine des hydrocarbures, en fédérant les efforts des travailleurs du secteur, qui est la locomotive de l'économie nationale, et ce, sous la bannière de l'Union nationale des travailleurs algériens». De son côté, le représentant du Président-directeur général de Sonatrach, Omar Bourli, dans son intervention a affirmé que «Sonatrach, qui constitue la locomotive de l'économie nationale, œuvre inlassablement à se hisser à des niveaux élevés dans la production et l'investissement, afin de consolider de fortes recettes en devises». Il a ajouté que pour atteindre cet objectif, «le Groupe pétrolier national a élaboré un programme ambitieux en phase avec les transformations et les mutations que connaît, à l'échelle mondiale, le secteur de l'Energie, notamment le passage de l'énergie fossile aux énergies renouvelables».

Agence

Modernisation du Secteur des finances L'apport du Trésor public mis en avant

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a affirmé avant-hier, que le Trésor public avait adhéré au processus de réforme du secteur des finances, à même de jouer un rôle de premier plan dans la gestion des deniers publics, et ce grâce, a-t-il précisé à «l'instauration des principes de bonne gouvernance, dont les fondements et les grands contours ont été mis en place par le président de la République, à travers un ensemble de réformes législatives et pratiques». Lors d'une Journée d'information, intitulée «Trésor public et modernisation du secteur économique et financier», M. Faïd a indiqué que le Trésor public «a adhéré au processus de modernisation et s'est imprégné des pratiques modernes pour la gestion des deniers publics, conformément aux exigences d'un développement économique efficace». Lors de cette rencontre, marquée par la présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki et du Haut-Commissaire à la numérisation, Mme Meriem Benmoulood, le ministre a estimé que le Trésor public avait adopté la numérisation et l'innovation en matière d'informatique, comme voie à même de surpasser tant d'embûches, notamment procédurales et d'assurer les meilleures performances, notamment dans le secteur des finances, des banques, des assurances et des entreprises, et ce, à travers la mise en place de systèmes d'information au diapason des objectifs des politiques publiques et des exigences de l'économie nationale, parallèlement aux efforts d'amélioration

du climat de l'investissement et des affaires, consacré par le nouveau Code d'investissement. Le ministère des Finances œuvre, à pas sûrs, à concrétiser les réformes adoptées, garantir la transparence, rationaliser l'utilisation des deniers publics, renforcer la bonne gouvernance financière et améliorer la qualité des services offerts aux citoyens et aux institutions, a-t-il ajouté. Pour sa part, le Directeur général du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat, Hadj Mohamed Seba, a indiqué que cette Journée d'information visait à évaluer les principales étapes des réformes entreprises par le Trésor public pour moderniser ses fonctions et mettre en lumière son rôle en tant qu'organe financier de l'Etat, avec ses dimensions stratégiques et son rôle dans la relance de l'économie nationale. Il a, à ce titre, salué la présence d'experts pour discuter de plusieurs sujets liés aux réformes adoptées par le Trésor et la vision prospective de ses perspectives futures, ainsi que les réformes de la comptabilité publique et du secteur financier. Lors de la rencontre, à laquelle ont assisté le Gouverneur de la Banque d'Algérie, le président de la Cour des comptes et des cadres du ministère des Finances, le lancement officiel du nouveau site web de la Direction générale du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat a été annoncé.

Manel Z.

PARTICIPATION

Election présidentielle du 7 septembre

Le FFS participera

Le front des forces socialistes (FFS) prendra part à l'élection présidentielle du 7 septembre. La décision a été prise à l'issue des travaux de la session extraordinaire du conseil national du parti, tenue vendredi 24 mai 2024, au siège du parti à Alger, a indiqué un communiqué du parti, rendu public avant-hier samedi. «L'identité du candidat sera connue en marge d'un congrès extraordinaire qui aura lieu dans les plus brefs délais», a fait savoir la même source. Lors d'une conférence de presse tenue en marge du conseil national extraordinaire du parti à Alger, le premier secrétaire national du plus vieux parti de l'opposition a assuré que la résolution proposée par le secrétariat national du parti pour la participation du FFS à ce rendez-vous électoral a été adoptée par l'ensemble des membres du conseil national du parti. «La décision de participer à la prochaine élection présidentielle a été adoptée à l'unanimité par le conseil national», a-t-il dit. Il s'agit pour le FFS, au regard du contexte politique, d'une participation stratégique. Le FFS a motivé sa décision stratégique pour trois raisons essentielles. La première pour préserver l'Etat national, renforcer les institutions de la République et faire barrage à ceux qui veulent porter atteinte au pays, à son unité, sa souveraineté et sa stabilité, dans un contexte mondial et régional imprévisible et menaçant. La seconde pour réhabiliter la politique et la politique par le débat public, la confrontation saine des idées et des projets et susciter l'implication effective de nos concitoyens, et la troisième pour offrir aux Algériennes et aux Algériens une alternative politique qui fera émerger un puissant pôle politique patriotique, progressiste, démocratique autour d'un projet de refondation des bases institutionnelles, politiques, économiques, sociales et culturelles du pays. En optant pour la participation à la prochaine élection présidentielle, le FFS vient sans doute de rompre avec une tradition de boycott qui aura duré deux décennies. Le parti avait boycotté les élections de 2004, 2009, 2014 et 2019. La seule fois où le FFS a participé à la présidentielle, c'était en 1999, avec feu Hocine Ait Ahmed comme candidat, qui s'est retiré à la veille de l'élection avec ses cinq autres candidats, pour dénoncer la fraude massive annoncée au profit du candidat du pouvoir, le défunt Abdelaziz Bouteflika.

Rabah Mokhtari

Cinq personnes périssent dans un accident de la route à M'Sila

Le terrorisme routier se poursuit !

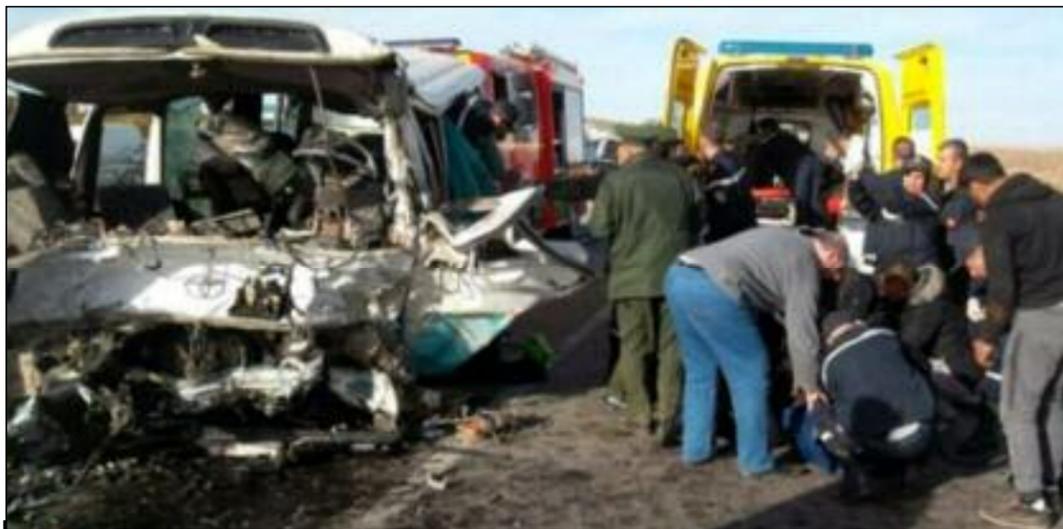
L'été 2023 a été marqué par une recrudescence de la « violence routière » durant laquelle plus de 700 citoyens avaient périés à travers plus de 18.700 accidents de la circulation. Le lot des victimes dénombré dans les drames routiers peut se reproduire au cours de la saison estivale 2024.

Un risque sérieux qui plane durant cet été d'où il est impératif de mener des campagnes nationales de sensibilisation plus consistantes pour alerter jusqu'à même atteindre la conscience de l'opinion publique afin de réduire le nombre colossal des morts sur les routes.

La saison estivale 2024 est à quelques jours seulement de son coup d'envoi officiel (le 1^{er} juin de chaque année) et le lot des victimes sur les routes a déjà, pour sa part, débuté. Une course contre la mort.

Depuis le début du mois de mai en cours, la barre des 200 morts sur les routes a été déjà franchie et de loin, alors que le mois de juin, réputé par son pic du nombre des victimes sur les routes, est à nos portes. Le temps presse pour stopper les « carnages » qui se produisent sur les routes et qui ôtent, chaque jour et chaque heure, la vie des enfants, femmes, vieillards et hommes.

Le spectre des accidents de la route mortels survenus l'été dernier qui ont fait plus de 700 morts en l'espace de trois mois seulement, planent sur la saison estivale 2024. Le 19 juillet 2023, et dans un accident de la circulation mortel survenu sur la Route nationale (RN1), 34 personnes avaient périés, certaines carbonisées, et 14 autres avaient été blessées, dont 12 grièvement atteints par les flammes et trois autres dans un état de choc, lorsqu'un bus rempli de voyageurs avait percuté de plein fouet un véhi-



■ Hier dimanche 26 mai 2024, un accident de la circulation mortel est survenu dans la wilaya de M'Sila emportant la vie de 5 personnes et quatre autres blessées, dont certains sont dans un état critique. (Photo : D.R)

cule utilitaire. Ce drame qui avait ôté en juillet 2023 la vie à 34 citoyens peut se reproduire durant cet été 2024, car la cadence actuelle des accidents de la route indiquent, malheureusement, une hausse sensible ce qui peut entraîner l'arrivée d'autres carnages sur les routes si la conscience de l'opinion publique ne sera pas à son comble.

Pas plus loin qu'hier dimanche 26 mai 2024, un accident de la circulation mortel est survenu dans la wilaya de M'Sila emportant la vie de 5 personnes et quatre autres blessées, dont certains sont dans un état critique. Selon un communiqué des Services de la Protection civile, cet énième accident mortel a eu lieu à 07h50 du matin d'hier, lorsqu'une collision s'est produite entre un bus de voyageurs (fort heureusement vide de voyageurs) et deux véhicules est survenue sur la route nationale n°40, Ouled Ali, dans la commune et daira d'Ain El Hajal. L'accident a fait, selon un bilan présenté par les secouristes de la Protection civile, 5 morts et 4 autres blessés atteints par diverses blessures, ces dernières ont été soignées sur le lieu de cet accident et transportées à l'hôpital local. Quant

aux cinq victimes décédées, elles ont été transférées au service mortuaire relevant du même hôpital, ont indiqué les mêmes services.

Une enquête a été immédiatement ouverte par des gendarmes-enquêteurs relevant du Groupement de la Gendarmerie nationale de M'Sila afin d'établir les circonstances qui ont provoqué cet accident de la circulation. Fort heureusement que le bus impliqué dans cet accident était vide de voyageurs, dans le cas contraire, si le bus était plein de voyageurs, le bilan aurait été beaucoup plus macabre.

Ce nouveau drame survenu à M'Sila est un signal fort pour une mobilisation générale contre l'escalade des accidents de la circulation et empêcher le nombre élevé des victimes sur les routes, surtout que nous allons aborder, dans quelques jours, le début de la saison estivale 2024. Une période connue par sa forte dimension des accidents de la circulation, où une moyenne de 13 morts est recensée chaque jour par les services de la Protection civile. Ces derniers empêchent chaque jour et par tous les moyens l'ascension des accidents de la route à travers de multiples interven-

tions et à travers, aussi, le sauvetage de nombreuses vies. Preuve à l'appui, et dans un communiqué datant d'hier, la Direction générale de la Protection civile a annoncé 170 interventions effectuées par ses secouristes, suite à plusieurs accidents de la circulation à travers plusieurs wilayas du territoire national, qui ont causé, selon la DGPC, 11 personnes décédées et 195 autres blessées. Les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées vers les structures sanitaires locales par les secours de la Protection civile.

En plus des cinq décès recensés dans le plus lourd accident de la circulation à M'Sila, six autres personnes ont trouvé la mort et 418 autres ont été blessées dans les mêmes circonstances survenus durant ces dernières 48 heures à travers le pays, a fait état, hier un communiqué de la Protection civile.

Dans la wilaya de Bordj Bou-Arridj, deux morts et quatre blessés ont été dénombrés, avant-hier samedi, suite à une collision entre deux véhicules légers survenue sur la RN 5, au niveau de la commune d'El Mehiri.

Sofiane Abi

WAKFS

Islamophobie et extrémisme

Belmehti avertit contre la "Fitna"

Se protéger contre l'apologie de l'extrémisme et lutter contre les diffuseurs qui versent et incitent à l'islamophobie nécessitent la présence et l'existence d'une forte conscience chez les citoyens et c'est ce que le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti a visé, avant-hier samedi, lors de son périple à Biskra. Participant et président à la fois l'ouverture du 8^{ème} séminaire international Okba Ibn Nafi El Fihri organisé dans la wilaya de Biskra sous le thème : «L'orientation religieuse féminine face à l'extrémisme», le ministre des Affaires religieuses a affirmé la nécessité de s'immuniser pour affronter ceux qui tentent de dénaturer la religion et semer la Fitna. «En dépit des malheurs causés aux peuples arabes notamment l'Algérie par l'extrémisme, la machine à produire les idées destructrices et les laboratoires de fabrication des crises, de manipulation des esprits et d'incubation des conflits dans le monde islamique continuent à œuvrer pour diviser les rangs et semer la Fitna», a mis en garde Youcef Belmehti lors de son allocution livrée devant les participants à cet événement. Évoquant les plans diaboliques qui se machinent contre les peuples arabes y compris le peuple algérien, le ministre des Affaires religieuses dira que «cette machine, ces laboratoires et les cerveaux qui en sont derrière travaillent jour et nuit à diffuser leur venin dans les pays sécurisés et répandre des idées extrémistes. Tout observateur avisé constate que l'extrémisme sert les intérêts de tiers qui ne veulent que le pillage des ressources des pays sécurisés en attendant à la scène religieuse, culturelle et scientifique». Et pour empêcher de telles menaces, Youcef Belmehti a appelé la société civile à s'immuniser contre les apologies destructives des auteurs de la Fitna. «Il faut de ce fait s'immuniser davantage par la sensibilisation et la conjugaison des efforts pour empêcher le retour de l'extrémisme, dont les prêcheurs n'ont pas cessé et ne cesseront pas d'agir pour sa diffusion», a-t-il affirmé. En revanche, le ministre a souligné que nos ancêtres ont réussi au travers d'un discours religieux du juste milieu équilibré à établir une civilisation immunisée et le référent religieux algérien demeure encore aujourd'hui évoqué en Afrique par son équilibre et ses savants éminents». Devant la présence des hommes religieux, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a estimé, avant-hier à Biskra, que «l'Algérie œuvre à construire un réseau de développement à dimension africaine et à diffuser la culture et le référent islamiques du juste milieu en Afrique par les institutions qui sont créées dont Djamaa El Djazair», a-t-il développé. Il a en outre relevé que la création du poste de Mourchida avec le recrutement de 1.800 Mourchida à travers le pays vient souligner le rôle majeur de la femme dans la diffusion au sein de la société de la foi pure exempte de radicalisme et montre le rôle pionnier de l'Algérie en ce domaine.

S. Abi

UGTA

Changer les méthodes de l'action syndicale, une exigence

«L'Algérie nouvelle que nous sommes en train d'édifier sous la conduite du président de la République, M. Tebboune, nous exige de changer les méthodes de l'action syndicale», a déclaré avant-hier le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) Amar Takdjout, et ce lors de sa participation aux travaux du 5^{ème} congrès de la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de la chimie (Fntpgc) à Oran. De ce fait, M. Takdjout a appelé à adopter de nouvelles méthodes dans l'action syndicale et de faire des organisations syndicales des espaces d'opinions et de débats, afin de consolider le rôle de la classe ouvrière dans le développement de l'économie nationale.

«Il faut réformer les méthodes et les pratiques syndicales au sein de l'UGTA, et il est crucial de sortir de l'impasse actuelle et de revitaliser le syndicat. Le syndicat qui ne tient pas de réunions annuelles du comité exécutif se retire. Idem pour celui qui ne respecte pas les lois de l'Union générale des travailleurs», a-t-il déclaré.

Ces réformes doivent répondre aux défis économiques nationaux qui s'inscrivent dans le cadre de l'édification de la «Nouvelle Algé-

rie», sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné le même responsable, précisant ainsi que «ce congrès est une étape pour faire le bilan de tout ce que nous avons accompli et programmé lors de 8 congrès dans 13 wilayas en l'espace de 6 mois, en collaboration avec tous nos partenaires, dans le but de réorganiser l'UGTA».

Dans ce contexte, M. Takdjout a déclaré : «Nous devons élever le niveau des débats à l'intérieur de nos instances (syndicales), en abordant les questions importantes inhérentes à l'économie nationale, à la lumière des grandes mutations que le monde est en train de connaître dans divers domaines».

Le Secrétaire général de l'UGTA a saisi l'occasion pour saluer la volonté politique des pouvoirs publics de mettre les travailleurs dans de meilleures conditions appelant, d'autre part, les travailleurs et leurs représentants, «d'éviter les luttes internes».

De son côté, le Secrétaire général de la Fntpgc, Hamou Touahria, a indiqué que le discours du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qu'il a prononcé le 1^{er} mai en cours au siège de l'UGTA, à l'occasion de la célébra-

tion de la Journée internationale des travailleurs, «constitue une forte impulsion pour la classe ouvrière en Algérie, de même qu'il a rassuré sur la bonne santé de l'économie nationale».

Il a ajouté que «notre congrès constitue une opportunité pour l'échange des opinions et des idées en lien avec les questions d'ordre social et professionnel, en vue de trouver les solutions appropriées aux différents problèmes professionnels».

Le même intervenant a, par ailleurs, saisi l'opportunité pour lancer un appel à «mobiliser toutes les énergies pour impulser l'économie nationale», qualifiant le secteur de l'Énergie de «locomotive de l'économie nationale». Il convient de souligner que le congrès de Fntpgc a vu la présence de deux représentants des ministères de l'Énergie et de l'Industrie et de Production pharmaceutique, outre de celle du représentant du Président-directeur général de Sonatrach et de responsables d'organisations syndicales arabes, africaines, ainsi que des responsables de la wilaya d'Oran.

Manel Z.

Cinq personnes périssent dans un accident de la route à M'Sila

Le terrorisme routier se poursuit !

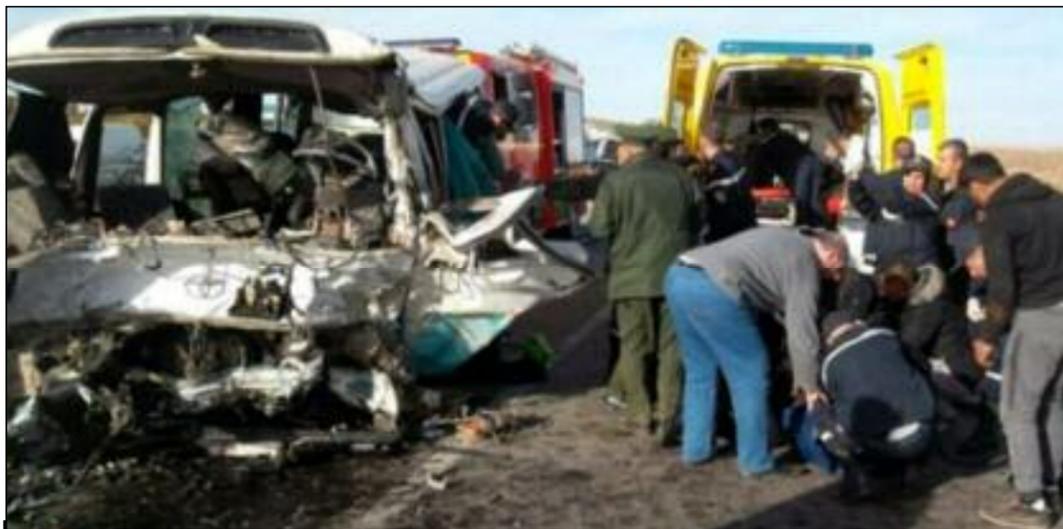
L'été 2023 a été marqué par une recrudescence de la « violence routière » durant laquelle plus de 700 citoyens avaient périés à travers plus de 18.700 accidents de la circulation. Le lot des victimes dénombré dans les drames routiers peut se reproduire au cours de la saison estivale 2024.

Un risque sérieux qui plane durant cet été d'où il est impératif de mener des campagnes nationales de sensibilisation plus consistantes pour alerter jusqu'à même atteindre la conscience de l'opinion publique afin de réduire le nombre colossal des morts sur les routes.

La saison estivale 2024 est à quelques jours seulement de son coup d'envoi officiel (le 1^{er} juin de chaque année) et le lot des victimes sur les routes a déjà, pour sa part, débuté. Une course contre la mort.

Depuis le début du mois de mai en cours, la barre des 200 morts sur les routes a été déjà franchie et de loin, alors que le mois de juin, réputé par son pic du nombre des victimes sur les routes, est à nos portes. Le temps presse pour stopper les « carnages » qui se produisent sur les routes et qui ôtent, chaque jour et chaque heure, la vie des enfants, femmes, vieillards et hommes.

Le spectre des accidents de la route mortels survenus l'été dernier qui ont fait plus de 700 morts en l'espace de trois mois seulement, planent sur la saison estivale 2024. Le 19 juillet 2023, et dans un accident de la circulation mortel survenu sur la Route nationale (RN1), 34 personnes avaient périés, certaines carbonisées, et 14 autres avaient été blessées, dont 12 grièvement atteints par les flammes et trois autres dans un état de choc, lorsqu'un bus rempli de voyageurs avait percuté de plein fouet un véhi-



■ Hier dimanche 26 mai 2024, un accident de la circulation mortel est survenu dans la wilaya de M'Sila emportant la vie de 5 personnes et quatre autres blessées, dont certains sont dans un état critique. (Photo : D.R)

cule utilitaire. Ce drame qui avait ôté en juillet 2023 la vie à 34 citoyens peut se reproduire durant cet été 2024, car la cadence actuelle des accidents de la route indiquent, malheureusement, une hausse sensible ce qui peut entraîner l'arrivée d'autres carnages sur les routes si la conscience de l'opinion publique ne sera pas à son comble.

Pas plus loin qu'hier dimanche 26 mai 2024, un accident de la circulation mortel est survenu dans la wilaya de M'Sila emportant la vie de 5 personnes et quatre autres blessées, dont certains sont dans un état critique. Selon un communiqué des Services de la Protection civile, cet énième accident mortel a eu lieu à 07h50 du matin d'hier, lorsqu'une collision s'est produite entre un bus de voyageurs (fort heureusement vide de voyageurs) et deux véhicules est survenue sur la route nationale n°40, Ouled Ali, dans la commune et daira d'Ain El Hajal. L'accident a fait, selon un bilan présenté par les secouristes de la Protection civile, 5 morts et 4 autres blessés atteints par diverses blessures, ces dernières ont été soignées sur le lieu de cet accident et transportées à l'hôpital local. Quant

aux cinq victimes décédées, elles ont été transférées au service mortuaire relevant du même hôpital, ont indiqué les mêmes services.

Une enquête a été immédiatement ouverte par des gendarmes-enquêteurs relevant du Groupement de la Gendarmerie nationale de M'Sila afin d'établir les circonstances qui ont provoqué cet accident de la circulation. Fort heureusement que le bus impliqué dans cet accident était vide de voyageurs, dans le cas contraire, si le bus était plein de voyageurs, le bilan aurait été beaucoup plus macabre.

Ce nouveau drame survenu à M'Sila est un signal fort pour une mobilisation générale contre l'escalade des accidents de la circulation et empêcher le nombre élevé des victimes sur les routes, surtout que nous allons aborder, dans quelques jours, le début de la saison estivale 2024. Une période connue par sa forte dimension des accidents de la circulation, où une moyenne de 13 morts est recensée chaque jour par les services de la Protection civile. Ces derniers empêchent chaque jour et par tous les moyens l'ascension des accidents de la route à travers de multiples interven-

tions et à travers, aussi, le sauvetage de nombreuses vies. Preuve à l'appui, et dans un communiqué datant d'hier, la Direction générale de la Protection civile a annoncé 170 interventions effectuées par ses secouristes, suite à plusieurs accidents de la circulation à travers plusieurs wilayas du territoire national, qui ont causé, selon la DGPC, 11 personnes décédées et 195 autres blessées. Les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées vers les structures sanitaires locales par les secours de la Protection civile.

En plus des cinq décès recensés dans le plus lourd accident de la circulation à M'Sila, six autres personnes ont trouvé la mort et 418 autres ont été blessées dans les mêmes circonstances survenus durant ces dernières 48 heures à travers le pays, a fait état, hier un communiqué de la Protection civile.

Dans la wilaya de Bordj Bou-Arridj, deux morts et quatre blessés ont été dénombrés, avant-hier samedi, suite à une collision entre deux véhicules légers survenue sur la RN 5, au niveau de la commune d'El Mehiri.

Sofiane Abi

WAKFS

Islamophobie et extrémisme

Belmehti avertit contre la "Fitna"

Se protéger contre l'apologie de l'extrémisme et lutter contre les diffuseurs qui versent et incitent à l'islamophobie nécessitent la présence et l'existence d'une forte conscience chez les citoyens et c'est ce que le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti a visé, avant-hier samedi, lors de son périple à Biskra. Participant et président à la fois l'ouverture du 8^{ème} séminaire international Okba Ibn Nafi El Fihri organisé dans la wilaya de Biskra sous le thème : «L'orientation religieuse féminine face à l'extrémisme», le ministre des Affaires religieuses a affirmé la nécessité de s'immuniser pour affronter ceux qui tentent de dénaturer la religion et semer la Fitna. «En dépit des malheurs causés aux peuples arabes notamment l'Algérie par l'extrémisme, la machine à produire les idées destructrices et les laboratoires de fabrication des crises, de manipulation des esprits et d'incubation des conflits dans le monde islamique continuent à œuvrer pour diviser les rangs et semer la Fitna», a mis en garde Youcef Belmehti lors de son allocution livrée devant les participants à cet événement. Évoquant les plans diaboliques qui se machinent contre les peuples arabes y compris le peuple algérien, le ministre des Affaires religieuses dira que «cette machine, ces laboratoires et les cerveaux qui en sont derrière travaillent jour et nuit à diffuser leur venin dans les pays sécurisés et répandre des idées extrémistes. Tout observateur avisé constate que l'extrémisme sert les intérêts de tiers qui ne veulent que le pillage des ressources des pays sécurisés en attendant à la scène religieuse, culturelle et scientifique». Et pour empêcher de telles menaces, Youcef Belmehti a appelé la société civile à s'immuniser contre les apologies destructives des auteurs de la Fitna. «Il faut de ce fait s'immuniser davantage par la sensibilisation et la conjugaison des efforts pour empêcher le retour de l'extrémisme, dont les prêcheurs n'ont pas cessé et ne cesseront pas d'agir pour sa diffusion», a-t-il affirmé. En revanche, le ministre a souligné que nos ancêtres ont réussi au travers d'un discours religieux du juste milieu équilibré à établir une civilisation immunisée et le référent religieux algérien demeure encore aujourd'hui évoqué en Afrique par son équilibre et ses savants éminents». Devant la présence des hommes religieux, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a estimé, avant-hier à Biskra, que «l'Algérie œuvre à construire un réseau de développement à dimension africaine et à diffuser la culture et le référent islamiques du juste milieu en Afrique par les institutions qui sont créées dont Djamaa El Djazair», a-t-il développé. Il a en outre relevé que la création du poste de Mourchida avec le recrutement de 1.800 Mourchida à travers le pays vient souligner le rôle majeur de la femme dans la diffusion au sein de la société de la foi pure exempte de radicalisme et montre le rôle pionnier de l'Algérie en ce domaine.

S. Abi

UGTA

Changer les méthodes de l'action syndicale, une exigence

«L'Algérie nouvelle que nous sommes en train d'édifier sous la conduite du président de la République, M. Tebboune, nous exige de changer les méthodes de l'action syndicale», a déclaré avant-hier le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) Amar Takdjout, et ce lors de sa participation aux travaux du 5^{ème} congrès de la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de la chimie (Fntpgc) à Oran. De ce fait, M. Takdjout a appelé à adopter de nouvelles méthodes dans l'action syndicale et de faire des organisations syndicales des espaces d'opinions et de débats, afin de consolider le rôle de la classe ouvrière dans le développement de l'économie nationale.

«Il faut réformer les méthodes et les pratiques syndicales au sein de l'UGTA, et il est crucial de sortir de l'impasse actuelle et de revitaliser le syndicat. Le syndicat qui ne tient pas de réunions annuelles du comité exécutif se retire. Idem pour celui qui ne respecte pas les lois de l'Union générale des travailleurs», a-t-il déclaré.

Ces réformes doivent répondre aux défis économiques nationaux qui s'inscrivent dans le cadre de l'édification de la «Nouvelle Algé-

rie», sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné le même responsable, précisant ainsi que «ce congrès est une étape pour faire le bilan de tout ce que nous avons accompli et programmé lors de 8 congrès dans 13 wilayas en l'espace de 6 mois, en collaboration avec tous nos partenaires, dans le but de réorganiser l'UGTA».

Dans ce contexte, M. Takdjout a déclaré : «Nous devons élever le niveau des débats à l'intérieur de nos instances (syndicales), en abordant les questions importantes inhérentes à l'économie nationale, à la lumière des grandes mutations que le monde est en train de connaître dans divers domaines».

Le Secrétaire général de l'UGTA a saisi l'occasion pour saluer la volonté politique des pouvoirs publics de mettre les travailleurs dans de meilleures conditions appelant, d'autre part, les travailleurs et leurs représentants, «d'éviter les luttes internes».

De son côté, le Secrétaire général de la Fntpgc, Hamou Touahria, a indiqué que le discours du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qu'il a prononcé le 1^{er} mai en cours au siège de l'UGTA, à l'occasion de la célébra-

tion de la Journée internationale des travailleurs, «constitue une forte impulsion pour la classe ouvrière en Algérie, de même qu'il a rassuré sur la bonne santé de l'économie nationale».

Il a ajouté que «notre congrès constitue une opportunité pour l'échange des opinions et des idées en lien avec les questions d'ordre social et professionnel, en vue de trouver les solutions appropriées aux différents problèmes professionnels».

Le même intervenant a, par ailleurs, saisi l'opportunité pour lancer un appel à «mobiliser toutes les énergies pour impulser l'économie nationale», qualifiant le secteur de l'Énergie de «locomotive de l'économie nationale». Il convient de souligner que le congrès de Fntpgc a vu la présence de deux représentants des ministères de l'Énergie et de l'Industrie et de Production pharmaceutique, outre de celle du représentant du Président-directeur général de Sonatrach et de responsables d'organisations syndicales arabes, africaines, ainsi que des responsables de la wilaya d'Oran.

Manel Z.

INFO/EXPRESS

**Hôpital algéro-qatari-allemand
Le projet entré dans sa
phase de réalisation**

Le projet de l'hôpital algéro-qatari-allemand est entré dans sa phase de réalisation avec la création de la société détenue pour 60% par le Fonds Qatari Elegancia et 40% par le Fonds national d'investissement (FNI). Dans un communiqué, le FNI rappelle que ce projet dénommé : « Algerian Qatari Healthcare Services », est le « fruit d'une coopération entre l'Etat Algérien et l'Emirat du Qatar ». « L'hôpital, d'une capacité de 300 lits, sera localisé à Sidi Abdellah (Ouest d'Alger, ndlr), il répondra à une importante demande de soins spécialisés comme les maladies Cardiaques, Neurochirurgie, Oncologie », rappelle encore la même source. En octobre 2023, une convention a été signée à Alger, pour le lancement des travaux de réalisation de l'hôpital algéro-qatari-allemand, dont l'entrée en service est prévue en 2025.

Le projet de cet hôpital sera accompagné d'un institut de formation pour le staff médical, ce qui traduit la volonté des deux parties à renforcer et à développer ce secteur au profit de l'Algérie. Cet hôpital doté de moyens modernes englobe 30 unités de soins intensifs, 15 blocs opératoires et 40 cliniques externes, en sus de 20 zones dédiées aux urgences, réunissant des compétences médicales de haut niveau et les technologies de pointe en matière de diagnostic et de traitement en un seul endroit.

Le projet contribuera, également, à répondre à un grand nombre de besoins médicaux, notamment dans le domaine des services médicaux spécialisés telles les maladies cardiaques complexes, la chirurgie du foie, la neurochirurgie et les déformations de la colonne vertébrale, ainsi que la chirurgie oncologique et la chimiothérapie.

Asphyxie au monoxyde de carbone

Un père et son fils décèdent à Batna

Deux personnes appartenant à une même famille (un père et son fils) sont décédées, samedi dans la commune de Seriana (Batna), par asphyxie au monoxyde de carbone, selon un communiqué publié par la cellule de communication de la direction de la Protection civile.

Selon la même source, les éléments de la Protection civile ont évacué les corps des deux victimes, âgées de 57 et 22 ans, après leur empoisonnement du monoxyde de carbone provenant d'une cheminée située dans une pièce de leur domicile, dans le village de Tazourit.

Le communiqué indique également que les données recueillies sur les lieux de l'accident permettent d'affirmer que le décès est dû à l'obturation de la conduite d'évacuation des gaz brûlés.

Les deux corps sans vie ont été déposés à la morgue de l'hôpital Merouana, tandis que les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de ce accident.

Génocide

La CIJ ordonne à Israël de mettre fin «immédiatement» à son offensive militaire contre Rafah

Israël n'a pas «suffisamment répondu et dissipé» les inquiétudes suscitées par son offensive militaire contre le sud de la bande de Ghaza.



■ Israël n'a pas «suffisamment répondu et dissipé» les préoccupations soulevées par son opération militaire à Rafah.

La Cour internationale de Justice (CIJ) a ordonné vendredi à Israël de suspendre immédiatement son offensive militaire contre Rafah, entamée le 6 mai contre la ville du sud de la bande de Gaza.

«Israël doit immédiatement suspendre son offensive militaire ou toute autre action dans le gouvernorat de Rafah qui pourrait infliger au groupe palestinien de Gaza des conditions de vie susceptibles d'entraîner sa destruction physique en tout ou en partie», a déclaré le juge libanais Nawaf Salam, président de la CIJ, lisant l'ordonnance relative aux mesures conservatoires additionnelles demandées par l'Afrique du Sud dans l'affaire du génocide en cours contre Israël.

La CIJ a déclaré que la modification de son ordonnance du 28 mars était due au changement de circonstances dû à l'offensive sur Rafah, où les Palestiniens dépla-

cés s'étaient réfugiés après le début de la guerre le 7 octobre 2023. Selon les agences des Nations unies, plus de 800 000 personnes ont depuis fui la ville en raison de l'invasion terrestre. La décision indique qu'Israël n'a pas «suffisamment répondu et dissipé» les préoccupations soulevées par son opération militaire à Rafah. La CIJ a également appelé Israël à maintenir ouvert le poste frontière de Rafah pour permettre un accès sans entrave aux services de base et à l'aide humanitaire à Gaza. La Cour basée à La Haye a ordonné à Tel-Aviv de soumettre dans un délai

d'un mois un rapport sur les mesures prises suite à la dernière ordonnance. En ce qui concerne les otages israéliens, la CIJ «estime qu'il est profondément inquiétant que nombre de ces otages demeurent en captivité et réitère son appel en faveur de leur libération immédiate et inconditionnelle». Les attaques israéliennes contre la bande de Gaza et sa population ont provoqué le déplacement forcé d'environ 1,9 million de Palestiniens à l'intérieur de l'enclave assiégée, dont 1,4 million se sont réfugiés à Rafah, ville, coupée en deux par la route Philadel-

phie, un corridor de sécurité qui marque la frontière entre l'Égypte et la bande de Gaza. Israël poursuit sa guerre déclarée le 7 octobre au mouvement Hamas, malgré que le procureur général de la Cour pénale internationale (CPI), a demandé l'émission de mandats d'arrêt internationaux contre le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et son ministre de la Défense Yoav Gallant pour «crimes de guerre» et «crimes contre l'humanité», et en dépit d'une résolution adoptée par le Conseil de sécurité appelant à un «cessez-le-feu immédiat». ■

Alger

Les SMA célèbrent leur journée nationale sous le thème «Les Scouts, toujours au service de la patrie»

Les Scouts musulmans algériens (SMA) ont célébré, samedi à Alger, leur Journée nationale sous le thème «Les Scouts, toujours au service de la Patrie», qui coïncide avec la mort en martyr du héros Mohamed Bouras.

A cette occasion, un rassemblement national des Scouts des différentes wilayas du pays a été organisé, lors duquel des slogans appelant à «la coopération et à la synergie au service de la patrie et de l'humanité» ont été scandés, ainsi que d'autres slogans soutenant la cause palestinienne. Dans une allocution prononcée lors de ce rassemblement, qui s'est déroulé en présence de membres du Gouvernement et d'organisations et d'instances nationales, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, s'est félicité du «rôle ma-

jeur» joué par les SMA, étant une source des valeurs nationales face à la politique de la colonisation française barbare, ajoutant que cette Journée instituée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, perpétuant la mémoire du chahid «Mohamed Bouras», est un «gage de loyauté et de reconnaissance envers les efforts et la lutte d'une entière génération de pionniers des SMA». «Les SMA, à travers ses jeunes imprégnés de l'esprit patriotique, ont toujours été présents aux rendez-vous cruciaux du peuple algérien et lors de ses haltes historiques», a-t-il relevé, saluant les «succès de l'Algérie nouvelle dans tous les domaines». Pour sa part, le Commandant général des SMA, Abderrahmane Hamzaoui, a indiqué que «l'école de scoutisme a franchi de

grandes étapes dans la concrétisation de ses objectifs éducatifs, pour élever les générations sur les nobles valeurs et les bonnes mœurs». Par ailleurs, M. Hamzaoui a annoncé que les SMA «présenteront l'une de leurs responsables, Nour El-Houda Mahmoudi, pour devenir membre au Comité de scoutisme à la Conférence mondiale de scoutisme qui se tiendra au Caire en août». Dans un autre contexte, le même responsable a indiqué que les SMA vont lancer à l'occasion de la prochaine élection présidentielle, une campagne nationale sous le thème «Je participe pour mon pays», au profit des citoyens, notamment les jeunes, à travers leur conscientisation de l'importance de cet événement national, et pour les inciter à aller nombreux aux bureaux de vote. ■

INFO/EXPRESS

**Le coup d'éclat d'un député italien
Il escalade le balcon du
Parlement pour y accrocher
le drapeau palestinien !**

Le spiderman de la démocratie italienne pour la bonne cause, celle de la Palestine, c'est lui, Stefano Apuzzo ! D'un pas déterminé et avec une agilité certaine, le parlementaire napolitain, qui brigue un siège aux Européennes sous les couleurs d'AVS (une coalition des Verts et de la gauche), ne pouvait pas décemment tirer sa révérence du Palazzo Montecitorio, à Rome, sans accomplir un formidable coup d'éclat : il a escaladé l'un des balcons de la Chambre des députés afin d'y accrocher un drapeau palestinien. « Je veux rappeler aux institutions et au gouvernement italien qu'un massacre est toujours en cours à Gaza, qu'il a fait plus de 35 000 morts, principalement des femmes et des enfants. Arrêtons de fournir des armes à Israël, ça suffit ! », s'est écrié, en formant le V de la victoire pour la cause palestinienne, l'homme-araignée du pouvoir législatif italien. Il reste à espérer que son exploit solidaire, à couper le souffle, aura le fort retentissement qu'il mérite... ■

**Pandémie
La Covid-19 a fait chuter
l'espérance de vie de près
de deux ans de 2019 à 2021**

La pandémie de Covid-19 a fait chuter l'espérance de vie dans le monde de près de deux ans entre 2019 et 2021, a révélé l'Organisation mondiale de la santé (OMS) vendredi. Entre 2019 et 2021, l'espérance de vie mondiale a chuté de 1,8 an pour atteindre 71,4 ans, soit le niveau de 2012, selon le rapport annuel de l'OMS sur les statistiques sanitaires mondiales. «Cela signifie que nous devons vraiment (...) veiller à maintenir un environnement stable pour que toutes les populations, où qu'elles se trouvent, puissent prospérer», a souligné la Dre Samira Asma, sous-directrice générale de l'OMS, en conférence de presse.

De même, l'espérance de vie qu'une personne peut espérer en étant en bonne santé a diminué de 1,5 an pour atteindre 61,9 ans en 2021, le niveau de 2012. «En seulement deux ans, la pandémie de Covid-19 a effacé une décennie de progrès en matière d'espérance de vie», a souligné le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus.

«C'est pourquoi le nouvel accord sur les pandémies» que les pays membres de l'OMS négocient, «est si important», a-t-il dit. Un tel traité peut servir, selon lui, «non seulement pour renforcer la sécurité sanitaire mondiale, mais aussi pour protéger les investissements à long terme dans le domaine de la santé et promouvoir l'équité au sein des pays et entre eux». L'espérance de vie n'a pas chuté de la même façon partout dans le monde pendant la pandémie de Covid-19, qui a fait des millions de morts.

Selon un communiqué de l'OMS, les régions des Amériques et de l'Asie du Sud-Est ont été les plus durement touchées, avec une baisse de l'espérance de vie d'environ 3 ans et de l'espérance de vie en bonne santé de 2,5 ans entre 2019 et 2021. ■

Banque mondiale

Plus d'un Syrien sur quatre vit dans une «pauvreté extrême»

La guerre civile en cours depuis treize ans a causé des dégâts considérables à l'économie, aux infrastructures et à l'industrie du pays.

Plus d'un quart des Syriens vivent dans une «pauvreté extrême», a déclaré la Banque mondiale (BM) samedi 25 mai, treize ans après le début de la guerre civile. Selon deux nouveaux rapports de la BM sur la Syrie, «27% des Syriens, soit environ 5,7 millions de personnes, vivent dans une pauvreté extrême». «Quasiment inexistante avant le conflit» en Syrie, cette forme de pauvreté touchait en 2022 plus d'un Syrien sur quatre, selon la BM, qui note que le séisme en 2023 pourrait avoir encore aggravé la situation. La guerre a causé des dégâts considérables à l'économie, aux infrastructures et à l'industrie du pays, une situation exacerbée par les sanctions occiden-



■ Camp de réfugiés de Deir Ballut en Syrie après des inondations.

tales. Selon la Banque mondiale, «les déficits de financement persistants et l'accès limité à l'aide humanitaire» ont fortement éprouvé les Syriens les plus démunis, déjà confrontés à «une flambée des prix, un accès réduit

aux services de base et un chômage en hausse». L'ONU avait précédemment précisé à l'AFP que son plan de réponse humanitaire en Syrie pour 2024 nécessitait plus de 4 milliards de dollars, mais que seulement 6% de ce

montant avaient été financés jusqu'à présent. La communauté internationale doit se réunir lundi à Bruxelles (Belgique) pour tenter de mobiliser des fonds en faveur de la Syrie lors d'une conférence annuelle de dons.

Guerre à Gaza

L'entité sioniste poursuit ses bombardements à Rafah, malgré l'interdiction de la Cour internationale de justice

L'armée israélienne poursuit ses bombardements à Rafah, dans la bande de Gaza, samedi 25 mai, malgré la décision de la Cour internationale de justice, qui a ordonné à l'État hébreu de mettre fin immédiatement à l'assaut. Une frappe israélienne pulvérise un immeuble à Rafah, dans la bande de Gaza. Samedi 25 mai, les bombardements de Tsa-hal n'ont pas cessé malgré l'ordre donné la veille par la Cour internationale de justice (CIJ) de suspendre ces opérations. Dans cette ville du Sud de l'enclave, située à proximité de la frontière avec l'Égypte, un million de Gazaouis y avaient trouvé refuge après qu'Israël a ordonné l'évacuation du nord du pays. «Nous voulons que l'opé-

ration cesse complètement», implore un habitant de Rafah.

« Ils tuent nos enfants, ils nous tuent tous ! »

En vue d'une offensive terrestre annoncée sur Rafah par Israël, des milliers de Gazaouis ont de nouveau été contraints de fuir. Malgré tout, ils ne sont toujours pas épargnés par les frappes d'Israël. De nombreuses personnes ont été blessées. «Pourquoi est-ce que le monde se contente de nous regarder ? Ils tuent nos enfants, ils nous tuent tous !», déplore une réfugiée. Les attaques se poursuivent alors qu'un accord pour relancer les négociations aurait été trouvé à Paris, ce vendredi 25 mai.



Palestine

Trois pays européens reconnaissent l'Etat de Palestine

L'Irlande, la Norvège et l'Espagne ont décidé de reconnaître, ce mercredi 22 mai, l'État de Palestine. Ils espèrent être suivis par d'autres, alors que les opérations à Gaza se poursuivent. Comme d'une même voix, l'Irlande, la Norvège et l'Espagne reconnaissent l'État palestinien. Les déclarations ont eu lieu à quelques minutes d'intervalle. En Espagne, c'est solennel-

lement, devant le Parlement, que le Premier ministre Pedro Sanchez fait part de sa décision. Reconnaître la Palestine est, selon lui, le seul chemin vers la paix. Dans le monde, 143 pays reconnaissent l'État de Palestine. Parmi eux, la Russie, la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud ou le Brésil. En Europe, la Suède, la Pologne ou encore la Roumanie ont déjà pris cette décision.



Palestine

Dans le Sud de la bande de Ghaza, des centaines de milliers de déplacés vivent dans le chaos

Depuis le début de l'offensive israélienne à Rafah, le camp Al-Mawasi dans le sud de la bande de Gaza, est trois fois plus étendu. Depuis le début du mois de mai, les troupes israéliennes opèrent dans le sud de la bande de Gaza, dans la ville de Rafah. Une offensive au sol limitée, selon les éléments de langage de l'armée israélienne, mais qui a une nouvelle fois poussé sur les routes entre 800 000, selon l'ONU, et 950 000 déplacés, selon les autorités israéliennes. C'est près de la moitié de la population de Gaza d'avant-guerre. À al-Mawasi et ses environs, c'est tout simplement le chaos ces derniers jours. Depuis le début de l'offensive israélienne à Rafah, le camp est trois fois plus étendu. Il jouxte dé-

sormais les villes de Khan Younes et surtout de Deir el-Balah qui a été moins détruite par les combats. Youssef, contacté par franceinfo, a été déplacé trois fois en près de huit mois : «Toute la nourriture, les aides humanitaires, tout est basé maintenant à Deir el-Balah. Mais tu ne peux même pas mettre ton doigt, pas ton pied. J'étais à Rafah et la ville était pleine, mais pas comme Deir el-Balah».

« On ne peut pas faire notre travail humanitaire »

Au Sud-Ouest, sur l'étendue de sable d'al-Mawasi, entre les tentes, les déchets sont brûlés, les eaux usées s'écoulent dans la mer et les structures sanitaires sont insuffisantes. L'UNRWA

hébergeait à Rafah, des centaines de milliers de déplacés dans 35 abris, 22 ont été évacués à la hâte. Il faut désormais repenser tout le système d'aide. «La rapidité du mouvement de la population fait qu'on doit courir derrière. On est dans une période critique et c'est pour ça que nous appelons sans cesse, depuis le début de la guerre, à un cessez-le-feu. On ne peut pas faire notre travail humanitaire et il faut que les vies soient sauvées», implore Jonathan Fowler, porte-parole de l'agence de l'ONU. Pour sauver leurs vies, 100 000 autres déplacés ont fui ces derniers jours les zones de combats au Nord de l'enclave, pour trouver refuge à al-Mawasi et dans ses environs.

Jéricho

Ce que l'on sait de la mort du Président iranien Ebrahim Raïssi, tué dans un crash d'hélicoptère

Le président iranien et son ministre des Affaires étrangères sont morts, dimanche, dans un accident survenu dans le nord-ouest du pays. La dépouille du président iranien, Ebrahim Raïssi, a été récupérée sur le site du crash de son hélicoptère dans le nord-ouest de l'Iran, a annoncé le Croissant-Rouge, lundi 20 mai. Huit autres personnes, dont le ministre des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, ont péri dans l'accident. L'appareil n'était pas arrivé à destination après un

déplacement dans la province de l'Azerbaïdjan oriental, dimanche. Le président iranien s'était rendu, dimanche, dans la province de l'Azerbaïdjan oriental, où il avait notamment inauguré un barrage en compagnie du président de l'Azerbaïdjan, Ilham Aliiev, à la frontière entre les deux pays. Il avait de nouveau apporté son soutien aux Palestiniens dans la guerre entre le Hamas et Israël. Sur le chemin du retour, son appareil faisait partie d'un convoi de trois

hélicoptères transportant la délégation présidentielle. Deux d'entre eux ont atterri sans encombre à Tabriz, la grande ville du nord-ouest, mais pas celui dans lequel se trouvait Ebrahim Raïssi, ainsi que le ministre des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, le gouverneur de la province et le principal imam de la région. Le ministre de l'Intérieur, Ahmed Vahidi, a d'abord évoqué «un atterrissage brutal» de l'appareil présidentiel, sans donner plus de détails.

société

Ces images nous imprègnent, en nous donnant des leçons.

La nature nous enseigne par ses lois et ses saisons

Il n'y a rien de plus beau que la nature, on n'a qu'à regarder les éléments innombrables qu'elle comporte et de couleurs différentes, il n'y a que des différences mais le tout est un ensemble harmonieux. Elle n'est pas la même ici et ailleurs parce que tout dépend de la configuration du relief, du climat et de l'état où elle se trouve.

Il y a des régions du monde où elle est restée sauvage, parce que jamais un homme n'y a mis les pieds si bien que les plantes, les arbres, les arbustes y ont poussé dru, on peut dire que c'est la forêt vierge, territoires réservés aux animaux sauvages. Mais l'homme n'a pas arrêté de transformer cette nature en lui donnant des physionomies qui lui sont étrangères si bien que chaque environnement est taillé selon la volonté et les idées de l'homme. Cependant en transformant, il s'est rendu compte que la nature a ses lois qu'il convient de bien connaître. D'abord, chaque végétal a poussé dans son milieu naturel, comme les millions de variétés de plantes, d'arbres, d'arbustes qui respirent bien et poussent à merveille s'il est dans son milieu naturel caractérisé par son climat, et la nature de la terre dans laquelle chaque variété végétale a poussé et s'est développée. Par ailleurs, chaque arbre fruitier ne produit que dans sa saison, on cite comme exemple l'oranger qui produit ses fruits en hiver comme tous les agrumes, le cerisier au printemps, le figuier en été, le cognassier en automne, c'est une des lois de la nature. Tout changement comme le citronnier quatre saisons est une infraction à la loi de la nature.

L'homme coupable d'infraction à la nature a transplanté, au fil du temps, des végétaux, particulièrement des arbres jugés utiles mais habitué à vivre sous un climat spécifique en faisant l'expérience de les planter dans un autre continent qui a un autre climat et souvent l'acclimatation réussit, c'est ainsi que la tomate d'origine américaine est planté maintenant partout dans le monde, le mûrier comme l'eucalyptus d'origine australienne, le cactus mexicain, sont aujourd'hui partout dans le monde et la liste est très longue.

Respectons les lois de la nature

Le respect des lois de la nature commence par la protection du milieu naturel dans lequel poussent, évoluent des espèces végétales avec l'air et l'eau qui les font vivre. Et la pollution qui consiste à jeter toutes sortes de déchets industriels comme les plastiques, les cartons et toutes de déchets liquides toxiques est une atteinte aux lois de la nature qui finit par dépérir par la pollution de l'air et de l'eau. C'est un cycle à ne jamais perdre de vue, les arbres et la végétation toute entière empêchés de vivre entraînent dans leur disparition la perte de l'air pur et de l'eau. C'est la végétation, notamment les arbres qui maintiennent l'humidité qui à certaines conditions se transforment en pluie qui alimentent les sources, les ruisseaux et les rivières. Mais réellement, c'est incontestablement une affaire de Dieu tout puissant, c'est lui et lui seul est capable de redonner vie à une nature morte en faisant tomber l'eau de



pluie qu'il conduit dans les poches souterraines pour former des nappes souterraines et qui grâce à d'autres pluies font fructifier toutes sortes de céréales nourricières et toutes les variétés d'arbres fruitiers.

On connaît bien le cycle de l'évaporation jusqu'à la pluie en passant par la formation des nuages, mais essayez de constituer des nimbus ou des cumulonimbus pour faire tomber la pluie ou la neige, c'est impossible, tant c'est l'affaire du bon Dieu. L'homme, depuis les origines, a transgressé les lois de la nature en détruisant en grande partie la couverture végétale, surtout avec la déforestation, il a gravement porté atteinte au climat. Et la forêt amazonienne qu'on appelait le poumon du monde, a été réduite de beaucoup en entraînant la disparition d'une bonne partie de la faune et de la flore sauvages ayant assuré depuis la création de l'univers l'équilibre écologique, particulièrement des espèces d'oiseaux vivant dans un milieu sauvage au sens de naturel, des espèces végétales nourricières de cette faune, qui ont également disparu. Et cette atteinte a eu des conséquences graves sur la pluviométrie, donc sur les rendements agricoles, l'arboriculture et la vie de toutes les espèces humaine, végétale et animale. L'humanité entière est en train de payer le prix des dégradations qu'il a fait subir à la nature qu'il a transformée jusqu'au point de la détruire. Toute disparition d'animaux ou de végétaux entraîne un déséquilibre écologique. Et l'homme est entrain de payer le prix de toutes ses transgressions des lois de la nature comme la loi qui considère que chaque végétal ne s'épanouit que dans son milieu naturel comme la plupart des arbres qui ont subi des transplantations, surtout la plupart des arbres fruitiers qui sont ailleurs que dans leur milieu naturels. Il y a aussi l'augmentation du gaz carbonique dans l'atmosphère par la pollution qui fait fi des besoins en oxygène de toute la nature. L'excès de gaz carbonique dans l'atmosphère, par la fautes des grands pollueurs qui déversent dans la nature, la terre et l'atmosphère des quantités exagérées de gaz toxiques responsables de l'effet de serre.

L'état des saisons du temps de nos aïeux et de nos jours

Jadis, chaque saison se caractérisait par ses couleurs végétales, ses températures,

ses productions fruitières et céréalières, sa durée, son climat de vie, sa pluviométrie, son temps d'ensoleillement influant considérablement sur l'état des cultures et de la végétation et l'état de la faune et de la mentalité des gens. Ceux qui se souviennent bien de ce qu'étaient les saisons il y a de cela quatre vingt ans disent que les saisons étaient bien distinctes.

L'hiver se caractérisait souvent par son froid glacial, ses fréquentes neiges, ses pluies abondantes, ses rares apparitions du soleil toujours timides. Voici les images tristes des hivers rigoureux tels qu'ils ont été vécus chez nous par une population pauvre mais débrouillarde. Il y avait des mois d'hiver pluvieux où la pluie tombait du premier au dernier jour et où le soleil n'apparaissait que le mois suivant. Ceux qui se souviennent racontent avoir vécu un mois de février, des années quarante, où il avait plu de manière continue et jusqu'au 28 au soir au cours duquel le soleil avait fait une apparition timide mais qui annonçait pour le lendemain une belle journée et une période d'ensoleillement. D'après les plus vieux qui ont de vifs souvenirs, les saisons étaient bien marquées. L'été qui se caractérisait par ses couleurs et ses fortes chaleurs se terminaient par un mois de septembre pluvieux.

L'automne commençait bien par les premières pluies, il se distinguait bien de l'été, par sa froidure moyenne et ses pluies intermittentes, ses feuilles mortes de couleurs très variées qui faisaient par endroits des couches assez épaisses, ses fruits toujours bons à manger comme les arboises, les glands, les coings ; cependant c'était une saison qui avait son charme.

L'hiver commençait en décembre par les vents forts et fréquents, ses pluies accompagnées souvent de vents insupportables et suivis de neige, une nature morte qui a perdu toutes ses couleurs. C'est la saison la plus triste, malgré ses bienfaits incontestables, chaque hiver faisait le plein des nappes et vers la fin il laisse apparaître les bourgeons des arbres fruitiers qui annonce l'arrivée du printemps, la plus belle des saisons parce qu'elle fait renaître la nature à la vie. C'est au printemps qu'on voit apparaître les tapis de verdure et de fleurs aux multiples couleurs dont les principales sont le jaune dominant, le blanc, le bleu, le rouge, le violet et leur nombre incalculable de variétés. Avec les arbres fruitiers qui

commencent à faire apparaître leurs feuilles suivies de leurs fleurs, cela fait de beaux tableaux en polychrome aux parfums enivrants dont le plus fort est celui de l'amanier et un régal pour les abeilles qui ont un choix immense de fleurs à butiner pour fabriquer du bon miel.

De nos jours, les saisons sont dérégées parce qu'elles sont brouillées et souvent s'interfèrent, cela rentre dans le dérèglement climatique. Pour le moment, on tient pour responsables les hommes qui polluent sans cesse l'atmosphère par les nombreuses impuretés, déchets et surtout les gaz toxiques qui tuent des espèces végétales chargées d'emmagasiner en temps normal de l'humidité appelée à se transformer en pluie. Le déséquilibre écologique est dû en grande partie à ces pollutions et à la déforestation partout dans le monde et surtout à la réduction irréflective de la forêt amazonienne. Les espaces verts sont souvent agressés par les personnes inconscientes qui viennent y jeter papiers, sachets en plastic, boîtes de conserves vidées, gobelets de café par milliers, si bien que l'herbe et les fleurs sauvages peinent à pousser.

Le désordre climatique est tel que même la végétation n'arrive pas à reconnaître les saisons, certaines espèces végétales sont déjà en fleurs, surtout certains arbres fruitiers et les plantes maraichères, en ce mois de décembre alors que la floraison commence au printemps vers la fin mars ou début avril, tout dépend de l'année. D'habitude le mois de décembre est le mois le plus difficile par ses pluies, ses gelées, ses chutes de neige.

On peut dire que la nature a perdu la boussole tant on ne retrouve plus les saisons. Une fois, il y a de cela cinq ans, on a assisté à un retour de l'hiver en plein mois d'août. Subitement après une chaleur caniculaire, le thermomètre est tombé, un cumulonimbus s'est vite formé et on a vu tomber de gros grêlons, cela a duré quelques minutes, puis ce fut le soleil ardent qui réapparut, les grêlons ont vite fondu et c'est la chaleur de l'été qui s'installe.

C'est un des phénomènes que seuls les météorologues peuvent expliquer scientifiquement. Il nous est même arrivé de vivre les quatre saisons dans la même journée.

INFO EXPRESS

Tiaret

La Gendarmerie nationale sur tous les fronts

Les éléments de la Gendarmerie nationale sont mobilisés, ces derniers jours, jour et nuit sur tous les fronts, à l'occasion des fêtes nationales et religieuses et mènent des opérations sans merci au milieu de la pègre. Sur la frontière El Bayadh-Saïda ont réussi à boucler un périmètre pour récupérer un troupeau de 36 têtes de moutons et l'arrestation d'une association composée de 6 voleurs de bétail. Suite à la plainte déposée par la victime, les enquêteurs n'ont pas tardé à solder l'affaire dans un laps de temps par la saisie de plus de trente (30) millions de centimes et des portables.

Au chapitre du vol de bétail, une seconde affaire traitée s'est soldée par l'arrestation d'un repris de justice et la récupération d'un ovin volé. Au sujet du véhicule volé à Tiaret, les mêmes éléments ont réussi à épingleur le voleur sur l'axe frontalier de Relizane à Tidda, à 50 km du chef-lieu. A l'approche des examens, nous venons d'apprendre que tous les moyens sécuritaires sont mobilisés en collaboration avec les différents partenaires pour réussir cet événement.

Hamzaoui Benchohra

Mostaganem

Campagne pour le recouvrement des créances à la Sadeg

Le problème de recouvrement des créances de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Mostaganem (filiale de Sonelgaz) auprès de ses clients, qui s'élèvent à 276 milliards, est devenu un véritable casse-tête pour cette entreprise étatique. En effet, les créances de la société de distribution de l'énergie électrique de la wilaya ont atteint 276 milliards de centimes, a-t-on appris d'un communiqué émanant de la société de distribution de l'énergie électrique de la wilaya. La majorité des créances concerne des abonnés ordinaires. Ainsi, devant cet état de fait, des appels aux abonnés qui ne se sont pas encore acquittés de leurs redevances viennent d'être lancés par le biais d'une campagne de sensibilisation. Pour faciliter le mode de paiement aux abonnés, la Société précise que le client récalcitrant pourrait se rapprocher au niveau de toutes les agences commerciales et autres bureaux de poste de la wilaya de Mostaganem, et même en ligne par QB via le site internet. «Sonelgaz compte sur le sens de responsabilité et de citoyenneté de son aimable clientèle», souligne le communiqué. La même direction a souligné sa détermination à offrir toute la latitude à ses abonnés pour régler leurs créances, en leur accordant un délai de deux semaines à partir de la date de réception de leurs factures énergétiques.

N.Malik

Sidi Bel-Abbès

Le livret foncier, ce document indispensable qui épuise le citoyen

Vendre son appartement, son logement ou n'importe quel bien immobilier est devenu strictement interdit sans la présence de l'extrait de l'acte de propriété (livret foncier). Cette mesure sécuritaire nécessaire «subite» a occasionné une très forte demande et a créé une véritable crise devant les institutions concernées. Les propriétaires venant des 52 communes de la wilaya se voient entassés comme un essaim d'abeilles devant les portes et les salles d'attente du cadastre et celles de la Conservation foncière.

La tension est à son paroxysme. Les disputes sont fréquentes, notamment entre usagers qu'avec le personnel. Ni l'agent de l'accueil ni le personnel des guichets ni les responsables envers qui des litiges sont dirigées, encore moins ces usagers de tout âge qui viennent de partout traversant parfois des dizaines de kilomètres ne sont disposés à supporter plus. Une situation qui a drôlement influé sur le bon accueil et la qualité de service, créant un climat de tension insupportable à voir, encore moins à vivre ou subir. Ces émotions sont un échantillon des témoignages multiples des citoyens rencontrés durant 5 jours différents dans 2 semaines différentes : le 14 et 16 et le 19, 20, 21 mai 2024.

Près des yeux, loin du cœur !

C'est une expression qui explique à merveille cette situation. Rien n'empêche de l'ajouter dans la liste des expressions tant quelle y répond expressément. Environ 300 mètres entre la direction du cadastre et la conservation foncière, sur la route d'Oran. Une durée de quelques minutes de marches seulement. Un vrai épaulement moral et physique si l'on se laisse comprendre que c'est le fruit d'une stratégie ingénieuse des autorités pour rapprocher ces



■ A la Conservation foncière, seule la journée du dimanche est réservée au dépôt des dossiers. (photo > D. R.)

deux structures gérées par une même tutelle (ministère des finances), dans le but de trouver des solutions rapides dans le cadre d'une coordination qui répond à la demande du citoyen et lutter contre une bureaucratie suffocante qui persiste malgré les efforts du gouvernement. Malheureusement, cette petite distance qui devrait être une aubaine, c'est avéré dans la réalité un véritable obstacle, fruit d'une mauvaise gestion de cette part de service. L'on pouvait attribuer à l'agent du cadastre affecté à la conservation, comme prévu par instruction de la direction centrale, toutes les opérations relatives à la délivrance du livret foncier afin de délivrer le citoyen de ce va et vient épuisant.

La valse

Le manque d'information, de date fixe pour retirer le livret, la programmation de la seule journée de dimanche pour le dépôt du dossier, un va et vient infernal entre les deux entités (sortir un document du cadastre - aller payer une taxe à la conservation - revenir pour déposer le réépicié de paiement au cadastre - sortir le CC12 pour compléter le dossier au niveau de la conservation). Une valse apaxique que le citoyen est obligé de supporter. Et à chaque fois que l'usager va et revient, c'est une nouvelle journée qui passe au vu des chaînes qu'il va rencontrer à chaque passage, sachant qu'au cadastre les guichets sont ouverts dimanche, lundi et mercredi. Tandis qu'à la conservation, seule la journée du dimanche

est réservée au dépôt du dossier. De vraies contraintes, il suffit de rater un dimanche est c'est un demi-mois qui s'en va, sachant qu'une grande majorité de citoyens sont occupés par leurs fonctions respectif. Pour les deux autres jours, vous serait obligé quand même de revenir l'autre dimanche. Un choix cornélien : que choisir entre la fièvre et les frissons ?

Dilemme

Un vrai dilemme qui coûte plus de sept mois pour certains pour retirer un livret foncier, prévu dans la réglementation en seulement un mois, comme d'ailleurs spécifié sur le reçu de dépôt du dossier. C'est loin d'être un conte de fée ! C'est le témoignage d'une dizaine de personne sur place dont un aux initiales «FZ» résidant à la cité 400 logements Sidi Djillali certifie rester depuis plus de 7 mois et un autre à la cité le Lando jure avoir attendu une année et pour sa tente âgée depuis 2014. Pour cette dernière, il y a certainement des litiges, mais franchement quels genres de litiges peuvent tarder tout ce long temps ! Ce désordre a nourri d'abord un manque affreux de confiance chez les usagers, pour instaurer après un climat particulier. Les autorités sont appelées à programmer des visites pour entendre de près les doléances du citoyen et connaître les souffrances qu'il endure au quotidien. Les foules aux chaînes sont devenues déchainées, impatientes, intolérantes et imprévisibles. Certains, craignant des contacts imprévus, passent une journée

juste pour se renseigner sur quels documents constituent le dossier. Même pour demander un renseignement, le recours à la chaîne n'est pas à écarter juste pour éviter des querelles gratuites provoquée par une situation de confusion qui traîne en toute discrétion attendant le pire.

Retirer un CC12, de quelques heures à l'indéfinit !

Le bureau réservé à cet effet au niveau du cadastre n'accepte aucune demande une fois 10h arrivée. Les usagers doivent faire toutes les acrobaties pour figurer parmi cette liste durant ces deux heures le dimanche, lundi et mercredi. Les demandes de la vingtaine de personnes reçues seront examinées par localisation GPS pour être satisfait. Pour figurer parmi ces chanceux, certains ont juré ce pointer devant la porte de ce service à 05 heure du matin. D'autres n'arrêtent pas de se plaindre en se pointant chaque jour en vain. L'unique bureau pour servir toute une wilaya avec ses 52 communes aussi peuplées et aussi lointaines les unes des autres est bien loin de pouvoir répondre à une forte demande causée par des nouvelles mesures exigées dans la vente d'un bien immobilier. Aucune tolérance n'est permise, soit vous êtes à l'heure ou vous rebroussez chemin. Une chance pas donnée à tous pour différentes raisons : sécurité, âge, état de santé, lieu de résidence tels Marhoum et Ras El Ma, entre 90 et 120 km, etc.

Le directeur du cadastre allergique à la presse !

Dans un but d'apporter des éclaircissements dans cette situation pleine d'incertitudes aux yeux des usagers et récolter d'amples informations afin de soulager, rassurer et apaiser les usagers, une tentative de contacter le directeur était de mise. Le mardi 14 mai 2024 était une journée de réception, il y avait tellement de monde. C'était compréhensible. On est parti sans demander l'autorisation de voir le directeur. La 2^e fois, c'était le jeudi 16/05/2024, l'on nous apprend que le directeur était en réunion à la wilaya. Le 19 et 20 mai, l'on nous apprend qu'il avait une réunion avec son personnel. C'est rarissime d'entendre qu'une réunion avec le personnel à exigé deux jours consécutifs. Même après avoir attendu plus d'une demi-heure à chaque jour, notre présence est restée transparente. Un comportement qui laisse juger que le directeur du cadastre n'est pas seulement contre l'information qui est surtout un droit mais aussi un outil d'entraide, de transparence servant à rassurer les usagers, mai surtout qu'il est sans aucun doute allergique à la presse. Un sentiment qui nous est frappé à la vue de chuchotements suspects des agents au niveau de la réception.

Djillali Toumi

Djillali Toumi

Sidi Bel-Abbès

Près de 8 quintaux de viande avariée, des produits alimentaires et de la boisson périmés saisis

Dans le cadre des missions visant à préserver la santé publique, les forces de police de la Sûreté de wilaya ont saisi environ 795 kg de viande rouge et blanches impropres à la consommation, des abats de poulet, 1.195 kg de denrées alimentaires et 698 litres de boissons gazeuses périmés, rapporte un communiqué de la cellule de la police. Les policiers ont effectué des descentes de contrôle de certaines boucheries

et d'autres locaux de commerces. De nombreuses violations ont été constatées, relatives à l'hygiène et non-conformité du produit et pratique d'activité sans registre de commerce ou permis des services de la mairie, explique la source. Une quantité importante de viandes blanche et rouge, des abats de poulet, de vache et viande hachée d'un poids total à 795 k. Ces produits détruits en présence des services de la di-

rection du commerce et du vétérinaire de la DSA, tandis que les mesures judiciaires ont été prises à l'encontre des contrevenants. La police appelle les citoyens à s'impliquer dans la lutte de ces pratiques illégales susceptibles de nuire à la santé publique sur les numéros de service, mis à la disposition 24/24, afin de signaler toute pratique commerciale suspectes, conclut le communiqué.

décryptages

La religion au service de la colonisation

« Tuez-les tous (Palestiniens), Dieu Capital nous sera reconnaissant ! »

Au début du XIII^e siècle, l'embryonnaire royaume de France veut agrandir son territoire. Il possède une alliée puissante : l'Église.

Sous prétexte d'hérésie, encouragé et soutenu par le pape en personne, le roi déclenche ses expéditions de conquêtes territoriales du Sud au moyen d'une guerre génocidaire. En effet, la France monarchique, après avoir perpétré les pires massacres en Palestine contre les « mécréants » musulmans au cours des Croisades, se livre à une énième croisade à l'intérieur de « son territoire » : la Croisade des albigeois (1209-1229) ou croisade contre les Albigeois. Pour rappel, le Sud de la France est à cette époque indépendant. Il est constitué de petites provinces, qui ne sont pas vassales du roi de France. D'autre part, ce territoire méridional est celui des Cathares et de bon nombre d'autres religions qui ne sont pas reconnues par l'Église romaine.

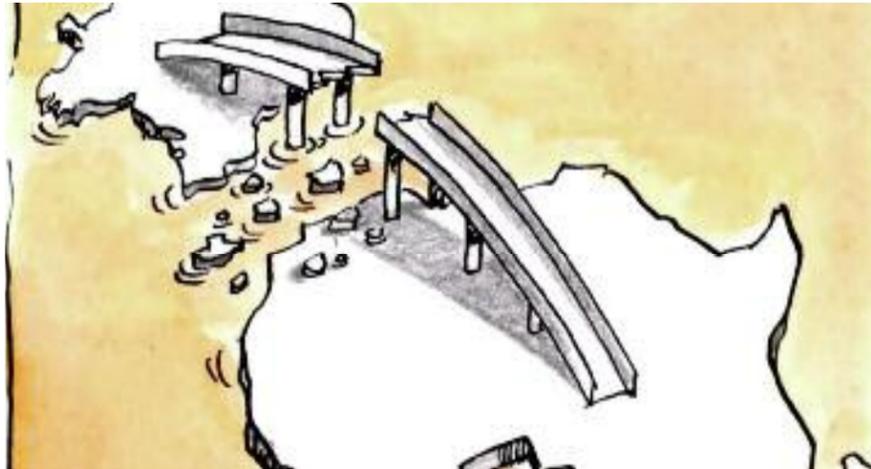
Les « peuples » de ces territoires indépendants sont accusés d'hérésie par le roi de France et la papauté. Au vrai, ces habitants sont déclarés hérétiques pour avoir remis en cause la compromission financière de l'Église avec les classes féodales possédantes, avoir fustigé la dépravation morale de ces classes privilégiées ecclésiastiques et nobiliaires cupides. Pour ces « raisons politiques » ces opprimés de l'époque du Moyen-âge sont pourchassés et massacrés. Ainsi, pour avoir dénoncé le lien entre l'argent et l'Église, les cathares subissent les foudres de toutes les classes privilégiées du royaume de France. Et surtout la furie génocidaire de ces classes privilégiées royales et ecclésiastiques chrétiennes.

En 1209 débute l'holocauste contre les Cathares. Certains historiens estiment le nombre de morts à plus d'un million, massacrés notamment par des exécutions collectives commises par l'inquisition. Cette nouvelle croisade interne est impulsée par la royauté française et la noblesse, soutenues par la papauté. Elle s'exerce contre les populations pauvres du Sud, le pays de langue d'oc. Sous couvert de lutte contre l'hérésie cathare, la France perpète ainsi un impitoyable génocide contre les « peuples » d'Occitanie, membres de la communauté cathare. Officiellement, au nom de la religion. Mais, il s'est agi en réalité d'une véritable guerre de classe menée par la noblesse et le clergé contre les masses paysannes pauvres en révolte contre l'injustice sociale. Contre la vénalité de l'Église. Contre la corruption des religieux, notamment le haut clergé inféodé aux classes royales et seigneuriales.

« Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens »

Pour rappel historique, c'est lors de cette croisade que des croisés demandent à Arnaut Amaury, légat du pape et chef de l'armée, comment distinguer les hérétiques des catholiques. Sa funeste réponse est péremptoire et irrévocable : « Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens. »

Pour ces croisés génocidaires, les « hérétiques » albigeois ne valent pas mieux que les musulmans : ils méritent le même sort. Ainsi, sous le prétexte fallacieux d'hérésie religieuse, accusés de professer des conceptions manichéennes, les cathares sont pourchassés, persécutés, décimés. Dirigés par des nobles et des religieux, des



■ Pour annexer le territoire de Gaza et s'appropriier ses gisements d'hydrocarbures, Israël est déterminé à exterminer tous les Palestiniens. (Photo:DR)

bandes de fanatiques armés perpétrèrent des atrocités contre les cathares. Villages incendiés, maisons brûlées, habitants torturés, violés, assassinés. En vérité, les « peuples » d'Occitanie sont sacrifiés, massacrés, pour s'être révoltés contre le pouvoir séculier et l'autorité ecclésiastique, tous deux appartenant aux ordres féodaux dominants, vivant de l'exploitation des classes laborieuses rurales opprimées.

Certes la révolte des cathares se pare d'une rhétorique religieuse, se réclame du même dogme chrétien interprété différemment, mais le soubassement profond des revendications des cathares est d'inspiration socioéconomique et politique. Les cathares s'élèvent contre l'enrichissement des religieux, en un mot de l'Église. Les cathares protestent contre la mentalité seigneuriale ecclésiastique animée par la même cupidité que les autres catégories sociales privilégiées. Ils se révoltent contre l'orientation exploiteuse et oppressive des religieux, ces seigneurs saigneurs du peuple. Par leurs revendications, les cathares menacent directement le statut social privilégié des ecclésiastiques. Leur révolte suscite aussitôt une répression féroce menée par l'ensemble des classes dominantes exploiteuses féodales franques.

Pour preuve de la dimension politique et sociale de la « croisade albigeoise », cette croisade évolue rapidement en guerre de conquête. En effet, toutes les provinces seigneuriales occitanes « souverainement indépendantes » sont annexées au domaine royal de France. Le territoire correspondant aux actuelles régions Midi-Pyrénées et Languedoc fera partie désormais du domaine royal de France, arraché à l'influence de l'Espagne. Cette politique d'annexion du Sud de la France sera la préfiguration des campagnes de conquêtes postérieures des autres régions « suzerainement indépendantes », situées à la périphérie de la France royale du Nord. Au plan religieux, cette croisade marque la naissance de l'Inquisition médiévale ; l'affermissement du pouvoir « idéologique » de l'Église sur ses ouailles, l'enrichissement outrancièrement indécent du clergé. Au plan politique, elle permet la consolidation de l'État monarchique, l'élimination des principautés rivales, l'élargissement territorial de la France, « l'unification nationale » des « Français », autrement dit l'émergence de l'État-nation français impérialiste.

L'objectif de l'État sioniste est de régler « définitivement » la « question palestinienne »

Au début de notre siècle, plus exactement

en 2023-2024, sur la Terre sainte où les croisés commirent leurs massacres et pillages contre les musulmans, l'État colonial d'Israël, pays vassal des puissances impérialistes occidentales, pour annexer les territoires palestiniens de Gaza et de Cisjordanie, sous couvert de « guerre » contre le Hamas, se livre également à sa énième croisade sioniste judaïco-laïque. Judaïco-laïque car elle est menée par une soldatesque et une population composée de fanatiques juifs religieux et de laïques et athées suprémacistes.

Pour annexer le territoire de Gaza et s'approprier ses gisements d'hydrocarbures, Israël est déterminé à exterminer tous les Palestiniens. On ne s'explique pas autrement cette détermination exterminatrice du pouvoir israélien de mener cette génocidaire guerre coloniale contre les Palestiniens gazaouis, sinon par sa vorace volonté mercantile d'annexer définitivement Gaza pour s'approprier les gisements de gaz et du pétrole.

Qui contrôle le gaz, contrôle Gaza. Et qui annexe Gaza, s'approprie son gaz.

Il ne faut jamais perdre de vue que la majorité des guerres modernes sentent fortement une odeur de pétrole ou de gaz. L'actuelle guerre sioniste menée contre Gaza, ce camp de la mort, sent le gaz à plein nez, jusqu'à asphyxier mortellement les Gazaouis, victimes de la rapacité coloniale génocidaire des Israéliens. Ces sociopathes pour qui les Palestiniens, déshumanisés, sont des « animaux ». Cela explique les bombardements indiscriminés qu'ils subissent.

Aussi, on mesure mieux les véritables enjeux énergétiques et géopolitiques de cette opération de nettoyage ethnique menée par la bourgeoisie sioniste israélienne, parainée par les États-Unis, sous prétexte d'éradiquer le Hamas.

Pour comprendre la raison de la foudroyante riposte (préparée de longue date. Selon certains observateurs, tout porte à croire que, pour les besoins de la cause expansionniste territoriale et appropriation des gisements d'hydrocarbures, Israël aurait mené sur son territoire une opération sous faux drapeaux, opération déléguée au Hamas. Ou, plus exactement, comme le note un analyste canadien, il aurait pris le contrôle d'une opération initiée par le Hamas pour la retourner contre le mouvement islamiste et Gaza. Curieusement, le 7 octobre, 2000 combattants du Hamas franchissent sans encombre la frontière israélienne la plus sécurisée et protégée du monde. Durant 6 heures, ils livrent leur « attaque surprise – surprenante ? – sans

rencontrer la moindre résistance de la part de l'armée la plus efficace et équipée du monde – aucun hélicoptère ni avion de combat n'a décollé pour neutraliser les assaillants palestiniens – israélienne, il ne faut pas porter son regard vers le Hamas, mouvement islamiste créé et soutenu par Israël (que Tsahal peut anéantir en quelques heures), mais vers les ressources gazières et pétrolières maritimes et terrestres de Gaza, un territoire toujours habité par 2,3 millions de palestiniens.

De là s'explique l'envergure de l'offensive sioniste, jugée naïvement par certains disproportionnée et asymétrique. L'objectif de l'opération militaire n'est pas d'éradiquer le Hamas, mais d'anéantir (par expulsion massive ou explosion mortelle) tous les Palestiniens de Gaza.

Aussi, l'actuelle opération militaire sioniste n'est ni disproportionnée ni asymétrique, elle est conforme au plan de nettoyage ethnique et de génocide des Palestiniens de Gaza. On n'écrase pas les mouches (Hamas) avec un marteau, et encore moins avec des bulldozers. Si le pouvoir nazi mobilise ses colossales troupes militaires, ce n'est certainement pas pour éradiquer les 200 00 combattants du Hamas (dont il connaît leur identité, leur numéro de téléphone, leur résidence), mais pour exterminer et expulser les 2,3 millions de Palestiniens de Gaza.

Au reste, l'intronisation des partis néofascistes et ultrareligieux au gouvernement n'est pas fortuite. Elle a été favorisée par le grand capital israélien et américain.

Depuis la formation du gouvernement fasciste israélien l'objectif de l'État sioniste est de régler définitivement et « définitivement » la « question palestinienne » pour réaliser le grand rêve de la création d'un État purement juif du Jourdain à la mer. De la mer de Gaza en particulier, qui recèle d'immenses gisements gaziers dont Israël veut s'en emparer.

De quelle manière compte-t-il réaliser le grand rêve du Grand Israël ? Politiquement, par l'abandon explicite de toute solution « à deux États ». Militairement, par la déportation massive, y compris par la perpétration d'un massacre de masse, de la population palestinienne.

Qui peut réaliser cette croisade sioniste judaïco-laïque, c'est-à-dire ce projet d'expansion territoriale et d'expulsion massive des Palestiniens sous couvert de guerre contre « l'hérétique et diabolique » mouvement islamiste Hamas, sinon des partis néofascistes et ultrareligieux pétris d'un racisme décomplexé et animés de violence meurtrière désinhibée, actuellement installés au pouvoir d'Israël.

Henry Kissinger aimait rappeler : « Contrôlez le pétrole et vous contrôlerez les nations ». Israël et les puissances impérialistes occidentales semblent vouloir contrôler le gaz et le pétrole de Gaza et de la Cisjordanie, non pour contrôler ces deux villes, mais pour détruire définitivement la nation palestinienne, en lui appliquant la solution finale.

Tuez-les tous (Palestiniens), Dieu le capital nous sera reconnaissant, tel est le mot d'ordre des classes possédantes et dirigeantes israéliennes radicalisées et génocidaires, appuyées par les bourgeoisies occidentales complices.

Khider Mesloub

VIEUX KSAR DE OUARGLA

L'ÉTUDE DU SCHÉMA PERMANENT DU SECTEUR SAUVEGARDÉ LANCÉE

L'étude du schéma permanent du secteur sauvegardé du vieux Ksar de Ouargla portant réhabilitation de ce site historique classé vient d'être lancée, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale de la Culture et des arts (DCA). Confié pour un délai d'élaboration d'une année à un bureau d'études spécialisé sous l'égide de la direction de la Culture et des autorités locales, ce schéma s'effectue à la faveur d'un montant de 90 millions DA, en plusieurs phases, dont le diagnostic de l'état du site, les mesures urgentes, l'analyse historique et la mise au point de la formule finale avant d'être soulevée au ministère de tutelle pour obtenir son aval quant aux opérations nécessaires à prévoir sur le site, a affirmé la DCA, Fatima Bekkara.

La DCA qui a énuméré entre autres objectifs du schéma la lutte contre les interventions indélébiles sur les composantes du Ksar, a toutefois, relevé que le lancement de cette étude prévu initialement en 2014 a ainsi accusé un grand retard, alors que les conditions réglementaires étaient réunies, dont la promulgation de son texte réglementaire le 28 mars 2011, en raison, a-t-elle expliqué, de la révision à la hausse de l'enveloppe financière de sa réhabilitation. Pour sa part, le président de l'association pour la culture et la réforme du vieux Ksar, Hocine Boughaba, a estimé nécessaire une prise en charge urgente de ce site en vue d'épargner l'éventuel effondrement de certaines de ses parties, dont les anciens pans de «Dar El-Qadi» et la mosquée de la zaouïa de Sidi El-Hafiane.

Le même responsable a rappelé que ce vieux site peuplé avait bénéficié, avec le concours des organismes et associations locales, de nombreuses opérations de réhabilitation et de restauration consistant, outre la réhabilitation et l'entretien des bâtisses, en la rénovation des réseaux d'assainissement, d'alimentation en eau potable, le renforcement des réseaux d'électrification et de l'éclairage, dans le but de prendre en charge les préoccupations des occupants et l'amélioration de leurs conditions de vie.

Classé secteur sauvegardé depuis 2011, le vieux Ksar de Ouargla, un des réalisations ayant jalonné l'histoire de la région depuis plus de 600 ans, s'étend sur une surface de 30 hectares occupée par une population de plus de 8.000 âmes.

R.C.

Zellige de Tlemcen

Un patrimoine matériel qui confère à la ville une esthétique singulière

Le zellige de Tlemcen est un patrimoine matériel qui distingue la ville par son esthétique unique, la différenciant d'autres types de carreaux et reflétant la créativité et l'héritage de l'architecture islamique à travers les âges.

L'histoire du zellige en Algérie a connu plusieurs étapes. Avec l'avènement de l'ère Hammadite en 1005, qui a coïncidé avec la construction de la Citadelle de Beni Hammad, cet art a atteint son apogée en termes de précision et de professionnalisme. Les fouilles archéologiques ont révélé son utilisation dans le pavage des sols, le revêtement des murs et des fenêtres.

«Au 13^e siècle, cet art a connu une grande prospérité sous le règne des Zianides à Tlemcen», a déclaré à l'APS Zoulikha Benchenafi, Commissaire du patrimoine culturel et cheffe du service de recherche, de publications et de documentation au Musée public national de l'archéologie musulmane de Tlemcen.

Ces pièces en céramique se caractérisent par une multiplicité de formes et de couleurs. Assemblées selon des plans précis, elles forment de magnifiques panneaux décoratifs aux motifs géométriques, floraux ou calligraphiques. Elles sont principalement utilisées pour le carrelage des sols et le bas des murs, et parfois pour recouvrir des colonnes et des seuils de portes.

Afin de valoriser et préserver ce patrimoine, la direction de la Culture et des Arts organise des at-



eliers en coordination avec les musées de la wilaya. Des visites fréquentes sont également effectuées chez les artisans des communes de Nedroma et Maghnia, spécialisés dans la fabrication du type «Kirati». Des journées d'étude sur l'histoire du zellige et la préparation d'un livre sur cet art sont aussi prévues, a ajouté le directeur de wilaya du secteur.

Il est également prévu d'organiser d'autres ateliers pour former une promotion spéciale d'artisans de l'argile à l'Institut national spécialisé dans la formation professionnelle, l'hôtellerie et le tourisme de Mansourah, a-t-il dit.

Pour rappel, le directeur du Centre national de recherches en préhistoire, anthropologie et histoire d'Alger, Slimane Hachi, a souligné dans une conférence animée récemment au musée public national «Ahmed Zabana» d'Oran, dans le cadre du mois du patrimoine, que l'Algérie a présenté, au cours du mois d'avril dernier, un dossier à l'Unesco sur "l'art de

sculpture architecturale en zellige" pour l'introduire à la liste représentative du patrimoine culturel matériel de l'humanité.

Il a fait savoir que «le zellige existe en Algérie en tant que pratique culturelle, urbaine et artistique dans la décoration des bâtiments. La preuve en est qu'il est présent, depuis plusieurs siècles, dans le site archéologique de la citadelle de Beni Hammad, inscrit au patrimoine culturel matériel de l'Unesco et est également présent dans d'autres sites archéologiques de l'Ouest et de l'Est du pays».

L'atelier de l'artisan Medelci au quartier Safsif, dans la commune de Tlemcen, est considéré comme l'un des plus anciens ateliers consacrés à cet art dans la ville. Ce spécialiste l'utilise pour valoriser et développer le Kerati, une sorte de zellige de luxe.

M. Medelci s'appuie sur la méthode traditionnelle de fabrication du zellige, avec de la pâte d'argile et un four traditionnel

pour cuire les carreaux de zellige.

Il a déclaré à l'APS que «les familles de Tlemcen sont très demandeurs de modèles uniques pour décorer leurs maisons en carrelage».

Cet artisan a marqué de son empreinte le processus de restauration de l'ancienne mosquée «Sidi Braham», au cœur de Tlemcen. Il a su ressusciter les carreaux «émeraude» d'origine dans leur forme primitive, en employant une matière première locale, en collaboration avec l'entreprise de céramique de Maghnia.

Le zellige occupe une place prépondérante dans le cœur des Tlemceniens. Les artisans spécialisés dans cet art ancestral s'emploient à le développer, à créer des modèles alliant authenticité et modernité, et à élargir ses usages dans les projets de décoration des établissements hôteliers de la wilaya.

R.C.

Patrimoine culinaire

La H'rira oranaise, symbole de générosité et d'hospitalité

Tout visiteur de la ville d'Oran se doit de goûter à la H'rira locale, considérée comme la star incontestée du patrimoine culinaire de la capitale de l'Ouest algérien, cette soupe, savourée avec délectation par les Oranais depuis des siècles, est un véritable symbole de la gastronomie locale.

La H'rira oranaise est un plat traditionnel délicieux, présent dans tous les foyers et restaurants de la ville. Sa méthode de préparation et sa valeur nutritive unique la distinguent de toutes les autres soupes d'Afrique du Nord et du bassin méditerranéen, comme le soulignent les amatrices du patrimoine culinaire.

Selon la chercheuse en patrimoine Fatiha Lekbad, des références historiques indiquent que les racines de ce plat traditionnel remontent à l'Andalousie.

Professeure dans des écoles privées de formation en art culinaire, Bekhlaya Wahiba souligne quant à elle que la H'rira oranaise est un plat unique, distinct des soupes connues dans le monde entier et dont la préparation est basée sur les légumes. «Ce plat est né à Oran et n'a pas été importé d'ailleurs», affirme-t-elle. «Son histoire est authentique et a été transmise de génération en génération, qui ont contribué à son développement et ont modifié son goût, autrefois sucré, lui conférant ainsi une saveur particulière et une renommée internationale».

Les chercheuses Lekbad et Bekhlaya soulignent que la H'rira oranaise, plat économique, simple et facile à préparer, est un symbole de générosité et d'hospitalité. En effet, toutes les familles oranaises la servent à leurs invités accompagnée

d'autres mets délicieux, comme le plat sucré, et de pain traditionnel tels que le matloue, le pain grillé ou le bourek.

La H'rira est également la reine des tables lors des occasions sociales joyeuses, comme les mariages et les fêtes de circoncision. De plus, elle trône sur la table de l'Iftar pendant le mois sacré du Ramadan. Les intervenantes précisent que ses ingrédients sont locaux et qu'elle est consommée toute l'année, par les malades comme par les personnes en bonne santé, les pauvres comme les riches.

Bien que le nom de ce plat soit partagé par les wilayas de l'Ouest du pays, la méthode de préparation diffère d'une région à l'autre et d'une cuisine à l'autre, selon les chercheuses. Elles précisent par ailleurs que la H'rira oranaise est un plat populaire traditionnel qui «fait la

fierté de tous les Algériens qui préservent leur patrimoine matériel et immatériel».

Personne ne conteste que l'arôme de la H'rira oranaise émanant des cuisines est unique et irrésistible. Cela est dû à sa composition à base de viande, de légumes frais et d'épices, notamment de carvi, de coriandre, de gingembre et d'autres épices vendues au marché populaire de M'dina Jdida. Ces épices, très demandées par les clients de tout le pays, sont essentielles à la préparation de cette soupe.

Le secret du caractère unique de la H'rira réside dans le mélange ajouté à cette soupe avant sa cuisson, notamment de la farine fermentée préparée quelques jours auparavant, parfois remplacée par de la tchicha d'orge, lui conférant une saveur distincte.

R.C.

Ligue 2 amateur (28^e J)

L'ESM à un point du bonheur, la lutte pour le maintien se poursuit dans les deux groupes

→ L'ES Mostaganem, vainqueur en déplacement contre le RC Arbaâ (2-1), a conservé son avance de cinq points en tête du classement du groupe Centre-ouest, à l'occasion de la 28^e journée de la Ligue 2 de football amateur, disputée vendredi, alors que l'USM Annaba a réalisé une bonne opération dans la lutte pour le maintien dans le groupe Centre-Est, en dominant l'IB Khemis Khechna (3-0).



■ L'ES Mostaganem a maintenu sa série d'invincibilité. (Photo : D. R.)

À la faveur de ce nouveau succès, l'ES Mostaganem (69 pts) a maintenu sa série d'invincibilité (15 victoires, 1 nul), tenant à distance son principal rival dans la course à l'accession, le RC Kouba (64 pts), qui a battu le CR Témouchent (2-0). À deux journées de la fin de la saison, l'Espérance de Mostaganem qui possède cinq longueurs d'avance sur son dauphin, n'a besoin que d'un seul petit point lors de la réception de l'ASM Oran lors de la prochaine journée, pour valider son accession en Ligue 1 professionnelle, après 25 ans d'attente. De son côté, le RC Arbaâ (32 pts) glisse au 14^e rang synonyme pour le moment de relégation en Inter-région en compagnie de la JS Guir Abadla et l'Olympique Médéa, bons derniers avec 15 points. Toujours dans la lutte pour le maintien, le NA Hussein-Dey (9e, 35 pts) est parvenu à revenir avec les trois points de la victoire de son déplacement chez le MCB Oued Sly (1-0), alors que le WO Boufarik (13e, 33 pts) a fait match nul (1-1) contre le SC Mecheria, qui occupe la neuvième place conjointement avec le NAHD et MCBOS. La JSM Tiaret (7e, 36 pts) a également réalisé une bonne opération lors de cette journée en s'imposant (2-0) devant le GS

Mascara, tout comme l'ASM Oran (12e, 34 pts), qui a battu le SKAF Khemis Miliana (1-0). Dans le groupe Centre-Est, l'ES Sour Ghozlane (15e, 28 pts) a hypothéqué sérieusement ses chances de maintien en Ligue 2 après sa lourde défaite (3-0) en

déplacement chez le leader l'Olympique Akbou, qui a déjà acté son accession en Ligue 1 depuis deux journées. Sour El-Ghozlane garde tout de même un léger espoir, puisque le match opposant le HB Chelghoum Laid (14e, 30 pts) face à l'AS

Khroub (7e, 37 pts), a été interrompu en raison des conditions météo difficiles. Toujours dans la lutte pour le maintien, l'USM Annaba (12e, 34 pts) a quitté la zone rouge en dominant l'IB Khemis Khechna (3-0), alors que l'AS Ain M'lila (13e, 31 pts) se retrouve dans situation délicate après sa défaite face à l'Olympique Magrane (10e, 36 pts). Également concerné par la bataille pour la survie, l'USM El Harrach (11e, 35 pts) s'est inclinée face à la JS Bordj Ménaïel (0-2), au moment où l'IRB Ouargla (38 pts) a battu le MC El Eulma (2-0). La lutte pour éviter la relégation s'annonce féroce lors des deux dernières journées dans les deux poules avec plusieurs clubs qui joueront leur survie en Ligue 2.

R. S.

RÉSULTATS :

Groupe Centre-Est :

MOC - MSPB 1-2
JSBM - USMH 2-0
OM - ASAM 1-0
USMA - IBKEK 3-0
HBCL - ASK 1-0 (match arrêté en raison des conditions météo)
OA - ESG 3-0
CAB - NRBT 1-2
MCEE - IRBO 0-2

Classement	Pts	J
1. Olympique Akbou	67	28
2. MSP Batna	55	28
3. CA Batna	42	28
- MO Constantine	42	28
- JS Bordj Ménaïel	42	28
6. IB Khemis Khechna	38	28
- IRB Ouargla	38	28

- NRB Teleghma	38	28
9. AS Khroub	37	27
10. O. Magrane	36	28
11. USM El Harrach	35	28
12. USM Annaba	34	28
13. AS Ain M'lila	31	28
14. HB Chelghoum Laid	30	27
15. ES Ghozlane	28	28
16. MC El Eulma	16	28

Groupe Centre-Ouest :

WAM - ESMK 2-1
MCBOS - NAHD 0-1
GCM - JSMT 0-2
ASMO - SKAF 1-0
RCA - ESM 1-2
SCM - WAB 1-1
RCK - CRT 2-0
JSGA - OM 3-1

Classement	Pts	J
1. ES Mostaganem	69	28
2. RC Kouba	64	28
3. WA Mostaganem	52	28
4. GC Mascara	43	28
- CR Témouchent	43	28
6. ESM Koléa	38	28
7. SKAF El Khemis	36	28
- JSM Tiaret	36	28
9. MCB Oued Sly	35	28
- SC Mecheria	35	28
- NA Hussein Dey	35	28
12. ASM Oran	34	28
13. WA Boufarik	33	28
14. RC Arbaâ	32	28
15. O. Médéa	15	28
16. JS Guir Abadla	15	28

Coupe de l'Emir du Qatar

Bounedjah remporte le trophée pour son dernier match

→ La formation d'Al-Sadd, où évolue l'attaquant international algérien Baghdad Bounedjah, a remporté la 52^e Coupe de l'Emir du Qatar de football, après sa victoire en finale face au Qatar SC (1-0, a.p.), en match disputé vendredi au stade de la Cité de l'Éducation à Doha. L'unique but de la partie a été inscrit par le

Colombien Mateus Uribe à la 118^e minute de jeu. Al-Sadd a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion d'Akram Afif (109^e). Titularisé pour son dernier match avec Al-Sadd, Bounedjah, dont le contrat arrive à terme en juin, a porté le brassard de capitaine, en guise de reconnaissance à

son parcours avec «Al-Zaïm», qu'il avait rejoint en 2015 en provenance de l'ES Sahel (Ligue 1/ Tunisie). Avec ce nouveau trophée, le 19^e pour Al-Sadd dans cette épreuve, le club réalise le doublé Coupe de l'Emir-Championnat. Pendant les neuf années passées avec le club basé à Doha, l'enfant d'Oran a réussi marquer plus de 220 buts, toutes compétitions confondues, et s'est positionné comme étant le buteur historique d'Al-Sadd.

Sous le maillot d'Al-Sadd, Bounedjah (32 ans) a gagné plusieurs titres, dont

quatre titres de champion du Qatar (2019, 2021, 2022, 2024) et trois Coupes du Qatar (2017, 2020, 2021). Fortement convoité, Bounedjah devrait rebondir en Arabie saoudite, où le club d'Al-Shabab lui a formulé une offre ferme. «Pour le moment, je n'ai rien décidé concernant mon futur club, mais cela ne m'empêche pas de dire que je suis proche du championnat saoudien», a indiqué Bounedjah samedi dernier au micro de Beln Sports. Formé au RCG Oran, Bounedjah, compte 69 sélections avec l'équipe nationale (30 buts). ■

Nadal à propos de Roland-Garros :

«De grandes chances que ce soit mon dernier»

→ L'Espagnol Rafael Nadal a reconnu samedi, à la veille du début de l'édition 2024 du tournoi de Roland-Garros, qu'il y avait «de grandes chances» que ce soit sa dernière participation, tout en laissant la porte entrouverte. «Il y a de grandes chances que ce soit mon dernier (Roland-Garros). Mais je ne dirais pas que je suis certain à 100% que ce soit le dernier», a déclaré l'Espagnol, bientôt âgé de 38 ans et qui a remporté 14 fois le tournoi, un record. «J'ai traversé un long processus de rétablissement. Maintenant, je vais mieux qu'il y a un mois. Donc, d'une certaine façon, je ne veux pas fermer la porte à 100%», a-t-il ajouté. «J'aime le tennis, je voyage avec ma famille et nous sommes tous heureux», a assuré le Majorquin, en soulignant qu'il n'avait pas encore

retrouvé la sensation de jouer sans aucun problème. «Donnez-moi un peu de temps et peut-être que d'ici un mois je dirai que j'arrête», a-t-il encore commenté. Malgré un «désastre» à Rome, où il a perdu sèchement au deuxième tour, Nadal a dit se sentir compétitif à l'entraînement. Peut-être pas en match officiel, mais à l'entrée sur le court, j'ai la sensation de pouvoir battre n'importe qui», a-t-il affirmé. N'étant plus tête de série, l'Espagnol affrontera dès le premier tour Alexander Zverev (4^e mondial et vainqueur à Rome). L'Allemand avait abandonné face à Nadal sur une grosse blessure à la cheville droite lors de la demi-finale 2022. Dans la foulée, l'Espagnol avait remporté son 14^e sacré sur la terre parisienne. ■

Basket

Victoire du GSC devant le MTS

→ Les joueuses du GS Cosider ont pris l'avantage (1-0) en finale du Championnat d'Algérie 2024, Nationale 1 dames, en s'imposant après prolongation devant leurs homologues du MT Sétif (56-54, temps réglementaire : 47-47), lors de la première manche disputée vendredi à la salle d'Hydra à Alger. La deuxième manche de cette finale est prévue mardi (16h00) à la salle du 8 mai 1945 de Sétif. En cas d'égalité, la belle éventuelle se disputera le samedi 1 juin à Bordj Bou Arreridj.

Résultats :

Finale «aller»
Vendredi :
GS Cosider - MT Sétif 56-54 (après prolongation)

Reste à jouer :
Finale «retour»
Mardi 28 mai :
A Sétif : MT Sétif - GS Cosider (16h00)

Belle éventuelle
Samedi 1 juin :
A Bordj Bou Arreridj : GS Cosider - MT Sétif (16h00) ■

EN DEUX MOTS

Ligue 1 Mobilis - 27^e journée : Victoire de l'USMA face à l'ASO

L'USM Alger a renoué avec la victoire à l'occasion de la réception de l'ASO Chlef (2-1), ce samedi au stade du 20 Aout 1955, en ouverture de la 27^e journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis. Premiers à faire mouche dans cette partie, les Chélifiens ont réussi à rejoindre les vestiaires avec une avance d'un but grâce à la réalisation de Bourdim (36'). En seconde période, les Rouge et Noir ont repris les choses en main en égalisant dans un premier temps par Belkacemi (64'), avant de repasser devant à la faveur du but de la victoire scoré par le Malien, Kanou à la 74^e minute. À la suite de ce résultat, l'USMA gagne une place et s'installe au pied du podium (4^e - 42 pts), alors que l'ASO occupe le 9^e rang avec 34 unités. ■



Quotidien national d'information. Édité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration :
Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,
Place du 1^{er} Mai - Alger.
Tél. : 020.06.45.89

Fax : 020.06.45.41
Compte bancaire : CPA 103 400 089711.
114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication :
Abdelwahab Djakoune
Rédacteur en chef : Radia Zerrouki
Composition PAO La Nouvelle République
Impression Alger : SIMPRAL
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : SIO. Constantine : SIE
Diffusion centre : SEDICOM. Ouest :
SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion
Publicité : La Nouvelle République
Maison de la Presse. Tél. : 020.06.42.04
Fax : 020.06.45.41 E-mail : ln98redac-
tion@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publi-
cite@yahoo.fr

«Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité»

Agence L'ANEP 01,
Avenue Pasteur - Alger. Téléphone :
020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax:
020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Conception : Studio Baylaucq, Paris,
France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout
autre document adressés à la rédaction
ne peuvent faire l'objet d'une quel-
conque réclamation.

en direct

Coupe de l'Emir du Qatar

Bounedjah remporte le trophée pour son dernier match

le match à suivre football

Ouganda - Algérie

Les Verts rallieront Kampala le 8 juin

Ligue 1 Mobilis

Victoire de l'USMA face à l'ASO

Ligue des Champions

Al Ahly pour la 12^e fois !

Al Ahly (2012), l'Espérance Tunis (2018). C'est finalement le club égyptien qui remporte la «belle» entre les deux équipes en s'adjugeant la finale de la Ligue des champions d'Afrique 2023/2024 ce samedi contre l'ES Tunis (1-0) au match retour après le 0-0 de l'aller, suffisant pour décrocher un 12e titre record dans la compétition !

Al Ahly a consolidé sa position de meilleur club du continent. Le plus grand nombre de victoires en Ligue des champions par un seul club est de cinq pour ses rivaux du Caire, le Zamalek, et le TP Mazembe de la République démocratique du Congo. Des milliers de supporters remplissaient les gradins. Ils étaient là dès les premières heures de la journée. Un mot d'ordre très à la mode en football, et surtout très respecté. Un avantage incontournable pour les locaux. Et d'ailleurs, c'est ce qui donne des ailes aux Egyptiens pour aller vers le camp adverse et leur froisser leur stratégie défensive. Sur un corner botté du droit, le milieu de l'Espérance Roger Aholou déviait involontairement une tête du capitaine des Diables Rouges Rami Rabia et trompait son propre gardien Amallah Memmiche au second poteau (1-0, 4e).

Le but qui ne fallait surtout pas encaisser

C'était comme ce ruban inaugural coupé par ce joueur contre son camp et donne des ailes aux Ahly pour prendre son temps pour revoir sa stratégie et pour renforcer sa présence sur le territoire défensif adverse. A la 13e, les filets tunisiens ont failli être déchirés de nouveau par ce terrible tir de Wessam Abou Ali imité un quart d'heure plus tard par



■ Le Ahly consolide sa position de meilleur club du continent.

(Photo > D. R.)

Percy Tau à droite (30e). À la 37e, Hussein El Shahat chauffait les gants de Memmiche d'un missile des 20 mètres claqué au-dessus de sa lucarne droite par le jeune portier tunisien (20 ans).

Al Ahly, plus engagée

Profitant d'un relâchement tunisien, certainement assommés par cette domination, les Egyptiens poussés par leurs fans maintenaient la pression sur tous angles du terrain, le meneur de jeu caïrote ne parvenait pas à bonifier à droite une passe en profondeur de Tau (45e). La domination égyptienne était outrancière. Les statistiques à la pause étaient éloquentes : huit tirs tentés dont un seul cadré pour les Rouge et Blanc, contre aucune tentative côté Espérantiste. La possession étant, elle, pratiquement égale.

«L'EST se réveille trop tard»

De retour des vestiaires, les Tunisiens sortaient enfin de leur torpeur, avec pas moins de quatre tentatives en à peine un quart d'heure, dont la plus dangereuse signée Yan Sasse : un enroulé frôlant le montant droit de la cage égyptienne après un une-deux aux abords de la surface (62e). Depuis ces tentatives, plus rien ne venait faire peur au gardien caïrote, car les Tunisois ne tiraient quasiment plus une seule fois au but ensuite. Les contre-attaques se renforcent et se font plus présentes. Ces derniers, par contre, ne se privent pas d'alerter Memmiche en fin de match. Et si le Tunisien faisait barrage devant une frappe puissante d'Ashour (80e), il était sauvé par sa barre sur un coup franc à la 89e minute. De son côté, l'EST réclamait un penalty, en vain, pour un tacle litigieux de Fouad sur Bukia. On joue les pro-

longations, et c'est l'arbitre qui refuse une faute indiscutable dans le périmètre des 18 m, le penalty était indiscutable pour l'EST, l'arbitre refuse de reconnaître et encore moins refuse d'aller consulter la « caisse VAR », et ce, au grand bonheur des Egyptiens qui tenaient leur tête durant les quelques secondes de contestations. Voilà une nouvelle fois, un arbitre qui joue la plus mauvaise carte de ce match. Al Ahly finit par s'imposer et remporte la coupe pour la deuxième édition de suite. L'Espérance en revanche laisse un goût d'inachevé en ce sens que sa prestation n'était pas au niveau de l'événement.

H. Hichem

Canal + foot : Al-Ahli - Al-Fayha à 19h
 Bein sports 1 : Fortuna Düsseldorf - Bochum à 19h30

La Der

Ouganda - Algérie : Les Verts rallieront Kampala le 8 juin

La sélection algérienne de football ralliera Kampala le 8 juin prochain par vol spécial affrété, soit deux jours avant le match face à l'Ouganda, pour le compte de la quatrième journée du groupe G des éliminatoires du Mondial 2026, prévu le 10 juin au Mandela National Stadium à Namboole, a indiqué samedi la Fédération algérienne de football. Le coup d'envoi de la rencontre est programmé à 16h00 (GMT), 17h00 (heure algérienne), selon la même source. Avant d'affronter les «Cranes» de l'Ouganda, les Verts accueilleront la Guinée le jeudi 6 juin 2024 au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00) en match comptant pour la 3e journée (Gr.G) des qualifications de

la Coupe du monde 2026. Ce sera les deux premiers matchs officiels pour le nouveau sélectionneur national, le Bosnien Vladimir Petkovic, qui avait signé ses débuts en mars dernier à l'occasion du tournoi amical FIFA-Series 2024 : face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3). Le bureau fédéral réuni vendredi en session ordinaire élargie aux ligues régionales et nationales, a pris connaissance des dispositions prises pour garantir les meilleures conditions de regroupement de l'équipe nationale durant la date FIFA prévue du 3 au 11 juin 2024, souligne la FAF. Lors des deux premières journées des qualifications du mondial 2026, disputées en novembre 2023, l'Algérie

avait démarré du bon pied en alignant deux victoires de rang : à domicile face à la Somalie (3-1) et en déplacement contre le Mozambique (2-0). Les «Verts» occupent la tête du classement avec 6 points, avec trois longueurs d'avance sur le Botswana, la Guinée, l'Ouganda, et le Mozambique, qui comptent 3 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point. Seul le premier du groupe à l'issue des dix journées des qualifications se qualifiera directement pour la phase finale du Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. Les quatre meilleurs deuxièmes des neuf groupes passeront par les barrages.